

11582

DDC(70)-105

VUE D'ENSEMBLE  
DU  
PROGRAMME ACTUEL  
DE L'USAID AU SENEGAL

---



Agence des Etats-Unis  
Pour le  
Développement International  
(USAID)

Mai 1984

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME ACTUEL DE L'USAID AU SENEGAL

Table des Matières

	<u>Page</u>
<b>LISTE DES SIGLES</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	1
<b>I. AGRICULTURE</b>	5
A. PROJETS DE PRODUCTION ALIMENTAIRE	6
<u>Culture irriguée</u>	
1. Développement Régional de la Casamance	6
2. Petits Périmètres Irrigués de Bakel	7
<u>Culture pluviale</u>	
3. Production de Céréales, Phase II	8
<u>Elevage</u>	
4. Développement des Pâturages et de l'Elevage	9
5. Développement de l'Elevage (SODESP)	10
B. PROJETS DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE	11
6. Recherche et Planification des Systèmes Agricoles	11
7. Plan National d'Aménagement du Territoire	12
8. Transformation du Mil	13
9. Recherches Scientifiques Novatrices	14
10. Projet Régional de Protection des Cultures Vivrières, Phase II	14
C. PROJETS DE REBOISEMENT ET D'ENERGIE	16
11. Production de Bois de Chauffe	16
12. Reboisement AFRICARE/Corps de la Paix	16
13. Energies Renouvelables	17
<b>II. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	19
A. PROJETS DE SANTE	20

Table des Matières (suite)

	<u>Page</u>
14. Santé Rurale, Phase II	20
15. Santé Familiale, Phase I	21
<b>B. PROJETS DE FORMATION</b>	<b>23</b>
16. Formation du Personnel de la SAED	23
17. Promotion de l'Emploi des Jeunes YMCA/ORT	24
18. Développement des Ressources Humaines dans le Sahel, Phase II	24
19. Formation en Gestion Rurale (ENEA)	25
<b>III. SCIENCE ET TECHNOLOGIE</b>	<b>26</b>
20. Evaluation des Ressources Halieutiques	27
21. Information et Gestion de la Recherche	27
<b>IV. ACTIVITES DU BUREAU REGIONAL DE COORDINATION USAID/OMVS/OMVG</b>	<b>29</b>
<b>A. ACTIVITES DE L'USAID DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL</b>	<b>30</b>
22. OMVS Répartition des Coûts et Charges	31
23. OMVS Suivi des Ressources en Eaux Souterraines	32
24. OMVS Recherche Agricole, Phase II	32
<b>B. ACTIVITES DE L'USAID DANS LE BASSIN DU FLEUVE GAMBIE</b>	<b>33</b>
25. Développement du Bassin du Fleuve Gambie	33
<b>V. ASSISTANCE HORS PROJET</b>	<b>35</b>
<b>A. PROGRAMMES FINANCES EN MONNAIE LOCALE ET D'IMPORTATION DE PRODUITS, DE BIENS ET EQUIPEMENTS</b>	<b>36</b>
26. Fonds de Soutien Economique (I)	36
27. Fonds de Soutien Economique (II)	36
28. PL 480 Titre II	37
29. PL 480 Titre III	38
30. Assistance au Développement Agricole	44
<b>B. ACTIVITES DES ONG</b>	<b>45</b>
31. Développement des Collectivités Locales et de l'Entreprise Privée en Milieu Rural	45
32. Programme "Alimentation pour le Travail"	46
33. Développement Rural Intégré	46
<b>VI. FONDS D'AUTO-ASSISTANCE DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS</b>	<b>47</b>
34. Fonds Spécial d'Auto-Assistance	48
<b>VII. ANNEXE: TABLEAUX, ORGANIGRAMME, CARTES</b>	<b>49</b>

### LISTE DES SIGLES

ADRAO	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
CDSS	Country Development Strategy Statement (Rapport sur la Stratégie de Développement de l'USAID au Sénégal)
CERER	Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNRA	Centre National de Recherches Agronomiques
CRODT	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
CRS	Catholic Relief Services (Secours Catholique)
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ESF	Economic Support Fund (Fonds de Soutien Économique)
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
OFADEC	Office Africain pour le Développement et la Coopération
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORT	Organisation for Rehabilitation through Training (Organisation de Réhabilitation par le Travail)
PIDAC	Projet Intégré de Développement Agricole de la Casamance

LISTE DES SIGLES (Suite)

SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SECID	South East Consortium for International Developpement (Consortium du Sud-Est pour le Développement International)
SMDP	Sahel Manpower Development Project (Projet de Développement des Ressources Humaines dans le Sahel)
SODESP	Société de Développement de l'Elevage dans la Zone Sylvo-Pastorale
SODEVA	Société de Développement et de Vulgarisation Agricole
SOMIVAC	Société de la Mise en Valeur Agricole de la Casamance
YMCA	Young Men's Christian Association

## INTRODUCTION

### Objectifs du Programme

Le programme de l'USAID au Sénégal que nous présentons dans ce document compte 24 activités au niveau national et 6 projets régionaux dont le Sénégal bénéficie directement. Globalement, ces programmes représentent un engagement total de 130 millions de dollars U.S. De plus, comme nous l'indiquons dans ces pages, l'USAID réalise trois programmes d'importation alimentaire au Sénégal: un programme ordinaire d'alimentation maternelle et infantile d'un montant annuel de 5 millions de dollars U.S. en moyenne (PL-480, Titre II); un programme d'urgence dans le cadre du Titre II si besoin est (12,6 millions de dollars U.S. en 1984); et un programme d'urgence dans le cadre du PL 480 Titre I/III par lequel des céréales sont importées et vendues pour générer des fonds en monnaie locale destinés à financer des activités de développement rural (7 millions de dollars par an).

Le programme de l'USAID est financé entièrement par des subventions. 200 personnes environ sont impliquées dans la gestion, l'exécution et le soutien de ce programme et ce sont des citoyens sénégalais et américains, en nombre égal, qui réalisent ce travail.

L'objectif principal du programme de l'USAID au Sénégal est de réaliser l'auto-suffisance alimentaire dans son sens large englobant la production, le stockage et la commercialisation et ce, d'ici la fin du siècle.

Compte tenu de cet objectif, le programme de l'USAID au Sénégal met l'accent sur trois aspects principaux: le premier consiste en une augmentation de la production vivrière par des moyens susceptibles d'encourager la participation optimale des populations. Le second met l'accent sur la régénération des sols et les ressources en bois de chauffe qui sont indispensables à la culture et à la cuisson des produits alimentaires et aussi pour combattre la désertification. Le troisième qui est lié aux deux premiers, consiste en la prestation de services de santé aux niveaux locaux aussi bien pour augmenter directement la productivité des paysans que pour réduire, dans le temps, le taux de croissance démographique anuel élevé officiellement estimé à 2,8 pour cent. Si un frein n'est pas mis à la tendance actuelle, l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire ne pourra être réalisé que dans un avenir très lointain.

### Caractéristiques du programme

L'actuel programme avait été tracé dans ses grandes lignes en 1981 à la suite d'une évaluation conjointe avec le Gouvernement du Sénégal du programme de l'USAID de cette époque. Ce programme a évolué depuis et dans quatre principales directions visant à satisfaire les besoins du Sénégal dans les années 80.

---

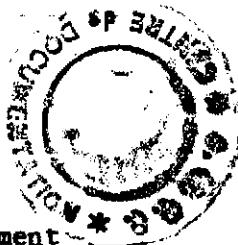
Note: L'Année fiscale (AF) américaine va du 1er octobre au 30 septembre. Au cours de l'AF 1984, le taux de change est d'environ 1 dollar = 400 FCFA.

Premièrement, l'actuel programme de l'USAID donne une place de plus en plus importante à l'assistance "hors projet". Par cet instrument, l'USAID finance des importations essentielles soulageant ainsi la balance des paiements du Sénégal et favorise l'utilisation de la monnaie locale générée par la vente de ces importations pour soutenir des actions de développement et des études sur la politique alimentaire. Le premier exemple d'assistance "hors projet" a été le programme d'importation de riz de sorgho de 21 millions de dollars U.S. réalisé dans le cadre du Titre III et démarré en 1980. En 1983, 65 pour cent du programme bilatéral de l'USAID a été réalisé dans le cadre de l'assistance hors projet y compris une subvention de 5 millions de dollars U.S. destinée à financer des réformes entreprises dans le secteur agricole et 5 millions de dollars du Fonds de Soutien économique en même temps qu'une rallonge d'un an (7 millions de dollars U.S.) en faveur du programme du Titre III.

Deuxièmement, l'USAID continue à aider au renforcement des trois principales sociétés régionales de développement rural du Sénégal dans leur fonction essentielle d'organismes de vulgarisation. Mais le programme de l'USAID qui combine des fonds de projets (en dollars) avec des fonds pour activités hors projet (en FCFA) touche aussi le paysan sénégalais par le biais d'organisations non gouvernementales (ONG) sénégalaises et américaines qui travaillent de concert avec les groupements communautaires locaux et les entreprises privées en milieu rural. A cet effet, le Gouvernement du Sénégal et l'USAID ont signé en janvier 1984 l'accord du projet de Développement des Collectivités locales et de l'Entreprise privée en Milieu rural pour stimuler la production dans la région du Sine Saloum.

La troisième caractéristique du programme réside dans une plus grande concentration visant à rendre la gestion plus efficace. De six régions où l'USAID avait engagé son action (y compris la région du Cap-Vert), l'assistance économique des Etats-Unis va, d'ici 1985, se concentrer dans trois régions disposant de ressources hydrauliques au-dessus de la moyenne: le Bassin du fleuve Sénégal, le Sine Saloum et la Casamance. De même, d'ici décembre 1984, 10 des 24 projets bilatéraux décrits dans le présent document auront été menés à leur terme comme prévu. Le montant en dollars du programme global, montant qui a doublé depuis 1980, sera maintenu à son niveau actuel.

La quatrième et dernière caractéristique de l'actuel programme de l'USAID au Sénégal apparaît dans la nécessité qu'il soit le fruit d'une collaboration renforcée avec non seulement le gouvernement lui-même sur la base du Plan de Redressement, mais aussi avec les autres principaux donateurs. Les ressources dont le Sénégal a besoin pour faire fonctionner des activités essentielles et réaliser des investissements clés au cours du prochain quinquennat de réformes économiques structurelles sont si importantes qu'aucun donateur que ce soit dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale, ne peut réussir sans collaborer étroitement avec le gouvernement du Sénégal d'une part et avec les autres donateurs d'autre part.



La conférence de deux semaines convoquée par le Ministre du Développement rural en novembre 1983 et qui avait réuni tous les bailleurs de fonds, tout comme le projet du gouvernement de tenir une autre importante réunion des bailleurs de fonds avant la fin de 1984 indiquent clairement que le gouvernement du Président Abdou Diouf est déterminé à prendre l'initiative dans ce sens.

#### Evolution du programme

Le programme de l'USAID au Sénégal qui a été lancé en premier lieu en 1961, vient de traverser deux phases et est en plein dans la troisième. Entre 1961 et 1972 la coopération bilatérale entre les Etats-Unis et le Sénégal s'est effectuée dans le cadre d'un programme régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'aide apportée au Sénégal au cours de cette période s'était chiffrée à 36,3 millions de dollars accordés sous forme de subventions et 6,5 millions de dollars sous forme de prêts. Ces fonds avaient servi à financer diverses activités: le développement des ressources hydrauliques, la construction d'écoles et l'amélioration du cheptel et de la volaille. Des fonds supplémentaires avaient servi à financer des activités menées au Sénégal en collaboration avec l'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et avec l'OMVS.

Vers 1973, la grande sécheresse qui a sévi au Sénégal et dans tout le Sahel en général, a été à l'origine de la seconde phase de la coopération de l'USAID. Au cours de cette année seulement, l'USAID a, dans le cadre de la coopération bilatérale contribué pour 50.000 tonnes de sorgho en faveur du Sénégal et fourni 5.000 tonnes supplémentaires dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial. Mais tout aussi important que l'organisation du secours alimentaire, a été la création en 1973 du CILSS (Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) par le Sénégal et par d'autres pays du Sahel en vue d'exhorter les Etats-Unis et d'autres donateurs à se joindre à un vaste programme d'auto-suffisance alimentaire dans la Région pour se prémunir contre la sécheresse.

L'USAID a réagi de deux façons face à la grande sécheresse périodique qui s'est poursuivie jusqu'à présent. La première réaction a consisté à jouer, avec la France, un rôle déterminant dans l'organisation et la participation des pays donateurs au Club du Sahel fondé en 1975 avec comme objectif de soutenir le CILSS dans l'identification de projets et la planification sectorielle en vue du développement du Sahel. La seconde réaction de l'USAID a consisté en une série d'activités conçues au départ pour apporter un secours rapide et par la suite pour initier des actions dans les domaines de la production vivrière et des soins de santé au niveau des villages. En 1974, l'USAID a lancé au Sénégal des projets "secours et réhabilitation" avec un financement initial de 2 millions de dollars. Ces activités comprenaient la construction de puits, la fourniture de matériels et de médicaments aux paysans et la réfection de points d'eau pour le bétail. En 1976, l'USAID a poursuivi son effort avec la sélection de projets à "moyen terme" dans les domaines de la production agricole, de l'élevage et de la santé villageoise en vue de jeter les bases d'efforts à long terme concernant la mise en place et le renforcement des institutions et le transfert de technologies. Ce sont ces activités à moyen terme que le gouvernement et l'USAID avaient évaluées en 1980 et qui nous ont conduits au démarrage de la phase actuelle de la coopération de l'USAID au Sénégal.

Les pages qui suivent sont un résumé, activité par activité du répertoire complet de la collaboration en cours de l'USAID avec le Sénégal. Etant donné que le programme est en évolution constante -et les paragraphes précédents l'indiquent clairement- l'USAID se propose de réviser cette Vue d'Ensemble tous les douze mois. Une présentation détaillée ainsi qu'une justification du programme de l'USAID tel qu'il a été approuvé par Washington se trouvent dans le CDSS (Rapport sur la Stratégie de Développement de l'USAID au Sénégal) (janvier 1981) et dans son Supplément (janvier 1982). Ces deux documents sont disponibles en Anglais et en Français aux bureaux de l'USAID, Immeuble BIAO, Place de l'Indépendance, Dakar. Au cours de l'année 1984, la Mission de l'USAID élaborera un Rapport réactualisé sur la Stratégie de Développement de l'USAID au Sénégal, rapport qui sera publié dans le second trimestre de 1985.

I. AGRICULTURE

**A. AGRICULTURE: PROJETS DE PRODUCTION ALIMENTAIRE**

1. Développement régional de la Casamance	:685-0205
Durée du Projet	:AF 78 - AF 85
Subvention de l'AID	:23,7 millions de dollars
Engagement à ce jour	:18,8 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:10,8 millions de dollars
Responsable du Projet	:Robert MacAlister
Adjoint	:Henri Badiane
Assistant Administratif	:Mariangela Pledl

L'objectif du projet est d'accroître la production agricole en Basse-Casamance par le renforcement de la SOMIVAC, société régionale de développement, conjointement avec le PIDAC, son organisme de vulgarisation et en associant ce travail à des expériences et à des essais sur le terrain effectués par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

L'AID fournit actuellement une assistance technique à la SOMIVAC, et un soutien matériel et financier au PIDAC et à l'ISRA (Djibélor). Au cours de la campagne 1982/83, le PIDAC a travaillé avec les paysans locaux sur 3985 hectares de riz, 1763 hectares de maïs, 6617 hectares d'arachide et 3264 hectares de mil. La station de recherche de l'ISRA à Djibélor, qui avait concentré son action presque exclusivement sur le riz, élargit actuellement son programme à d'autres cultures et entreprend une étude sur les systèmes d'exploitation.

En mai 1984, onze techniciens sous contrat avec le SECID et financés par l'AID, travaillent à la SOMIVAC, au PIDAC et à la station de Djibélor. Actuellement neuf homologues sénégalais étudient des disciplines agricoles dans des universités américaines. Sept sont déjà de retour.

La société Harza Engineering Company International de Chicago est en train d'élaborer pour la SOMIVAC un plan directeur pour le développement de la Basse-Casamance et un plan détaillé aux fins d'amélioration dans une zone aux potentialités de production vivrière particulièrement élevées.

Au nombre des autres activités du projet figurent la mise en place d'une ferme semencière de 25 hectares près de Bignona, d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle dans les langues locales, la formation des groupements de producteurs en vue de gérer les intrants agricoles et le crédit, la construction de magasins de village et de zone et de petites digues anti-sel, une étude de l'impact du barrage de Guidel sur la santé des populations, un effort spécial destiné à s'assurer que les femmes tirent profit de tous les aspects du projet, et la construction de bureaux, de laboratoires et autres infrastructures pour la SOMIVAC, le PIDAC et l'ISRA.

4

Les travaux de vulgarisation comprennent notamment le travail avec les groupements féminins en vue d'exploiter des jardins potagers et de mener des activités pilotes concernant la conservation des fruits et des légumes; la vulgarisation de l'aviculture, de l'élevage du gros et du petit bétail; et un volet crédit destiné à fournir aux paysans des prêts. Les activités d'éducation en matière de nutrition et de santé ont démarré au début de 1984. Il s'agit notamment d'établir des données de base sur l'état nutritionnel de la population, d'élaborer un programme de formation sanitaire pour les agents de vulgarisation du PIDAC et les agents du ministère de la Santé publique, de produire du matériel d'éducation sanitaire destiné à être utilisé au niveau des villages.

2. Petits Périmètres irrigués de Bakel	: 685-0208
Durée du Projet	: AF 77 - AF 84
Subvention de l'AID	: 7,209 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 7,209 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 1,837 million de dollars
Responsable du Projet	: Samba Sarr, p.i.
Adjoint	: Malick Diop

Ce projet cherche, par la création d'institutions locales, à introduire des techniques d'irrigation dans 27 villages de la zone de Bakel dans le Bassin du Fleuve Sénégal. Une équipe d'assistants techniques américains composée de trois contractuels travaille avec la SAED, société chargée de la mise en valeur du Bassin du Fleuve Sénégal, pour la réalisation de ce projet. Pendant la campagne 1981/82 le projet a réussi à exploiter 469 hectares dont la majeure partie a produit deux récoltes. La production de riz se situe entre 5 et 6 tonnes par hectare. Pour la campagne 1983/84, une superficie de 614 hectares a été cultivée.

Un autre objectif du projet consiste à aider la population à se créer un environnement plus sain par l'enseignement des techniques de soins de santé de base et le contrôle des aménagements hydrauliques. Dans le cadre du volet santé du projet, 17 secouristes constituent actuellement le personnel de 12 cases de santé sous la supervision de 12 infirmiers. Les cases fournissent les médicaments essentiels et les premiers soins pour une somme allant de 50 à 100 FCFA la visite, ou de 5 à 10 FCFA le comprimé. Ces cases s'autofinancent et se réapprovisionnent après épuisement du premier stock de médicaments financé par le projet, qui a également financé une étude sur les maladies d'origine hydrique dans certains villages par le docteur Samba Diallo du Département de Parasitologie de l'Université de Dakar.

Un volet aquiculture a été ajouté au projet en vue d'augmenter la production de protéines au niveau du village et de compenser les répercussions négatives qu'entraînera la construction du barrage de Diama sur la production de poisson au niveau du fleuve. Au cours de la première phase, douze Volontaires du Corps de la Paix ont participé à la construction et à l'empoissonnement de 25 étangs.

Le projet sera prolongé jusqu'au 31 décembre 1985 sous réserve de l'approbation de l'AID/Washington. Cette prolongation de douze mois accroîtra le coût total du projet de 990.000 dollars ce qui fera en tout 8,2 millions de dollars.

3. Production de Céréales, Phase II	: 685-0235
Durée du Projet	: AF 80 - AF 84
Subvention de l'AID	: 7,7 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 7,7 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 7 millions de dollars
Responsable du Projet	: John McMahon
Adjoint	: Mamadou Traoré

L'objet du projet céréalier Phase II est de diversifier et d'accroître la productivité des cultures vivrières et de l'élevage de manière à augmenter les possibilités d'emploi et le revenu des petits paysans, ainsi que l'alimentation dans le Bassin arachidier. La Phase I (1974 à 1979) du projet a fourni un appui aux activités de vulgarisation, de formation et de recherche dans les départements de Thiès, Diourbel et Bambe. Au cours de la Phase II, cet appui a été étendu pour y inclure les départements de Tivaouane et de Mbacké.

Il s'agit essentiellement pour le projet de perfectionner le personnel de la SODEVA, de créer une Cellule féminine de vulgarisation à la SODEVA en vue d'intégrer la femme au processus de développement économique, de renforcer la capacité de la SODEVA de produire et d'utiliser le matériel audio-visuel de vulgarisation, d'améliorer la capacité de la SODEVA de collecter et d'analyser les données sur les effets macro et micro-économiques de ses activités dans le Bassin. Les deux organismes sénégalais suivants exécutent conjointement le projet: Société de Développement et de Vulgarisation agricole (SODEVA) et Centre national de Recherches agronomiques (ISRA-CNRA).

Au nombre des activités spécifiques du projet figurent la construction d'un centre de documentation sur la recherche et d'une unité de production de matériaux audio-visuels au centre d'entraînement aux techniques agricoles de développement (CETAD) de Pout; la mise en place de bureaux d'opérations à Tivaouane et à Mbacké, la

fourniture d'assistance technique par le biais de "Aurora Associates" comprenant un agronome, un macro-économiste et un expert en matériel audio-visuel; l'achat d'équipement pour produire du matériel audio-visuel et en assurer la projection; la formation à court et à long terme, la recherche au niveau des exploitations agricoles. Le volet féminin porte notamment sur les projets de bois et de maraîchage villageois et le petit élevage, ainsi que sur le fonçage des puits et l'introduction de moulins à mil.

Très rapidement encore, l'USAID, dans le cadre de ce projet, a travaillé avec la SODEVA, l'ISRA et d'autres organismes publics et experts des donateurs en vue de mettre au point des activités pilotes et de mener des études portant sur des activités de régénération des sols du Bassin arachidier dans le cadre d'une campagne financée par plusieurs donateurs.

4. Développement des Pâturages et de l'Elevage	: 685-0202
Durée du Projet	: AF 75 - AF 85
Subvention de l'AID	: 5 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 5 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 335.000 dollars
Responsable du Projet	: Larry Harms
Adjoint	: David Diop

Le projet aménage une réserve de pâturages gérée pour l'élevage sur une zone de 150.000 ha située au sud-ouest de Bakel dans la région du Sénégal Oriental. Cette initiative met l'accent sur le développement des ressources en eau, la lutte contre les feux de brousse et la mise sur pied d'un vaste programme de santé et de production animale. Par l'amélioration de l'alimentation animale, la réduction du taux de fécondité et l'augmentation des ventes, le projet vise à augmenter les revenus des familles d'éleveurs, à accroître la production laitière et à améliorer l'alimentation des populations.

Le projet introduit une nouvelle approche à l'exploitation des ressources en eau du Sahel grâce à la construction des mares complétées par des puits pour constituer des points d'eau permanents. A ce jour, dix-huit mares, 350 km de pare-feu/voies d'accès ont été construits. Le projet est dirigé par le Service national de l'Elevage du Sénégal. Le Centre de Recherche sur le Développement Économique de l'Université Du Michigan fournit trois techniciens dans les domaines de l'anthropologie, des techniques de conservation des sols et de la gestion des parcours.

Le projet renforce et étend actuellement le programme d'alphabétisation des éleveurs et de leurs familles. Le Gouvernement considérait en 1981 ce programme comme étant très important. Il constitue l'un des deux programmes d'alphabétisation pour adultes réalisés en langue Poular au Sénégal.

## 5. Développement de l'Elevage (SODESP)

Durée du Projet

: 685-0224

Subvention de l'AID

: AF 79 - AF 84

Engagement à ce jour

: 8 millions de dollars

Contribution du Gouvernement du Sénégal

: 7 millions de dollars

Responsable du Projet

: 400.000 dollars

Adjoint

: Larry Harms

: David Diop

L'objectif de ce projet est d'aider la SODESP, société de développement de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale à améliorer les techniques de production et de gestion des ressources des populations de la zone du projet, située à 40 kilomètres environ à l'est du Lac de Guiers, qui pratiquent actuellement des méthodes traditionnelles d'élevage. Le projet est localisé autour de quatre forages profonds et de concessions familiales s'étendant sur une superficie totale de 280.000 hectares. Les activités comprennent la formation des éleveurs à de meilleures techniques de production animale, le reboisement des zones se situant aux alentours des sites des puits et des concessions familiales, l'amélioration des soins de santé et de l'alimentation des éleveurs, ainsi que la mise sur pied d'un programme permanent de gestion des ressources.

En 1981, le projet a terminé la construction d'un centre du projet à Mbar Toubab comportant des bâtiments, des corraux et de nouvelles unités de pompage. L'achèvement des travaux de construction a été immédiatement suivi par la mise en place d'autres activités qui ont démarré lors de la campagne agricole 1981/82 (d'octobre à juin). Déjà au mois de septembre 1983, près de 550 éleveurs possédant 12.000 vaches (25.000 têtes au total) ainsi que des petits ruminants ont participé au programme de la SODESP qui visait à promouvoir un système amélioré de gestion, notamment un programme annuel de commercialisation destiné à accroître la production et les ventes annuelles.

## B. PROJETS DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE

6. Recherche et Planification	
des Systèmes agricoles	:685-0223
Durée du Projet	:AF 81 - AF 85
Subvention de l'AID	:4,95 millions de dollars
Engagement à ce jour	:4,95 millions de dollars
Contribution Gouvernement du Sénégal	:42,6 millions - Titre III 5,8 millions
Responsable du Projet	:John McMahon
Adjoint	:Mamadou Traoré

En 1978, le Gouvernement du Sénégal a réexaminé le plan de décentralisation et de renforcement de la recherche agricole élaboré par le Service International de Développement de l'Agriculture de la Fondation Rockefeller. Depuis lors, le Gouvernement s'est attaché à élaborer et à entreprendre l'exécution de ce plan avec l'assistance d'un groupe de donateurs. Ce programme de décentralisation mis en oeuvre par l'intermédiaire de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) vise les objectifs suivants:

- 1) comprendre et améliorer les systèmes d'exploitation dans les principales zones agro-écologiques du Sénégal;
- 2) définir les facteurs sociaux, économiques et techniques qui entrent en jeu dans les décisions que prennent les paysans; et
- 3) guider les responsables dans la formulation de politiques appropriées destinées au secteur agricole.

Plusieurs bailleurs de fonds, notamment l'USAID, la Banque mondiale, la France et la Belgique soutiennent cet effort. Ce projet spécial intervient:

- 1) en soutenant la Recherche sur les Systèmes de Production (RSP) dans trois régions du Sénégal: la Casamance, le Sine Saloum et le Fleuve;
- 2) en renforçant la Groupe Central d'Analyse des Systèmes (CSAG) qui est partie intégrante du nouveau département des systèmes de production de l'ISRA. Ce département est chargé de mettre sur pied le programme décentralisé de recherche sur les systèmes de production pour cinq régions du Sénégal; et
- 3) en renforçant la Cellule macro-économique de l'ISRA qui effectue des recherches sur certaines questions ayant trait au secteur agricole.

Dans le cadre d'un contrat d'assistance coopérative du Titre XII, l'Université d'Etat du Michigan fournira cinq spécialistes en recherche à long terme et plusieurs consultants à court terme conjointement avec les équipes travaillant dans la recherche sur les systèmes de production, le GCAS et la Cellule de Macro-économie.

Vingt-quatre Sénégalaïs recevront aux Etats-Unis une formation du niveau de la maîtrise dans les sciences agricoles et sociales; neuf d'entre eux sont déjà de retour, onze rentreront avant 1986 et les quatre autres restants n'ont pas encore été choisis. Par ailleurs, le projet financera la formation à court terme aux Etats-Unis et dans les pays tiers dans le domaine de la recherche sur les systèmes de production et l'élaboration de modèles macro-économiques. En même temps que ce projet, l'équivalent en monnaie locale de 5,8 millions de dollars a été programmé dans le cadre du Titre III en vue de soutenir les programmes de recherche de l'ISRA sur les systèmes de production et sur les politiques agricoles.

7. Plan National d'Aménagement du Territoire	: 685-0233
Durée du Projet	: AF 81 - AF 83
Subvention de l'AID	: 2 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 2 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 120.000 dollars
Responsable du Projet	: Larry Harms
Adjoint	: David Diop

Ce projet fournit des renseignements importants nécessaires au Gouvernement du Sénégal qui, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, pourra élaborer le plan national de gestion et d'utilisation optimale des ressources naturelles du pays (Plan national d'Aménagement du Territoire). Le projet se consacre essentiellement à l'établissement de cartes des ressources et l'interprétation à partir de photographies Landsat et aériennes de la végétation, des sols, de la géomorphologie, de l'utilisation des sols et des capacités des sols.

Ce projet appuie aussi bien la Division de l'Aménagement du Territoire, un service du Secrétariat d'Etat à la Décentralisation que l'Université de Dakar. Le projet assure la formation, fournit le matériel et trois personnes pour l'assistance technique aux termes d'un accord avec l'Institut d'Etat de Télédétection du Dakota du Sud.

8. Transformation du Mil	: 685-0250
Durée du Projet	: AF 81 - AF 84
Subvention de l'AID	: 500.000 dollars
Engagement à ce jour	: 500.000 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 187.000 dollars - Titre III: 782.000 dollars
Responsable du Projet	: John McMahon
Adjoint	: Mamadou Traoré

Le mil est une culture vivrière bien adaptée aux conditions climatiques du Sénégal et de nombreux pays semi-arides. Cependant, les citadins ne disposent ni du temps ni des moyens humains et matériels nécessaires à la préparation quotidienne du mil et, en partie pour cette raison, préfèrent le blé importé ainsi que les produits à base de riz. L'objet de ce projet est d'étudier la possibilité de produire des aliments à base de mil pré-traité destinés à être vendus sur les marchés urbains. Dans un premier temps, le mil sénégalais a été traité au moyen de matériel mis au point aux Etats-Unis par des industries de produits alimentaires. Le projet procède actuellement au test de ces échantillons sur le marché sénégalais.

Si l'expérience s'avère positive, cette industrie misera sur les possibilités dont dispose le Sénégal pour accroître la production et la consommation du mil à la place des importations de céréales si coûteuses.

Le projet consiste plus précisément en une série d'études destinées à:

1. mettre au point et à tester des produits à base de mil, y compris des produits alimentaires de base, des casse-croûte et des aliments de sevrage;
2. évaluer l'acceptation des consommateurs et les marchés potentiels pour ces produits;
3. examiner les problèmes liés à la production, au stockage et à la commercialisation du mil;
4. analyser la possibilité de participation du secteur privé à la production et à la distribution de produits à base de mil.

L'AID, grâce à un contrat passé avec la société "Experience Incorporated" portant sur les services d'un expert en technologie alimentaire, exécute ce projet en collaboration avec l'Institut de Technologie alimentaire (ITA), l'organisme sénégalais chargé des études sur l'utilisation des céréales.

Si ces produits à base de mil s'avèrent rentables dans le temps, les paysans devraient bénéficier de l'amélioration de la commercialisation du mil; les consommateurs devraient accéder à des produits de base ayant des qualités nutritives à des prix raisonnables et qui demandent moins de temps, d'efforts et de combustible pour la préparation; enfin, le Gouvernement du Sénégal économiserait des devises en important moins de céréales.

9. Recherches Scientifiques Novatrices	:	936-5542
Durée du Projet	:	AF 83 - AF 87
Subvention de l'AID	:	117.000 dollars
Engagement à ce jour	:	117.000 dollars
Responsable du Projet	:	Larry Harms
Adjoint	:	David Diop

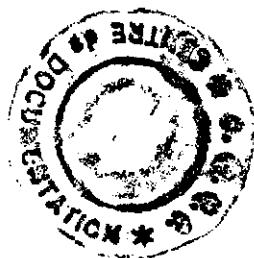
Le projet se compose d'une étude de deux phases à mener par le Département de Géographie de l'Université de Dakar en vue d'évaluer certaines des incidences sur l'environnement des barrages de Diama et de Mamantali actuellement en cours de construction dans le bassin du fleuve Sénégal. L'étude se concentrera sur (1) l'évolution des forêts d'acacia relativement au contrôle accru du régime du fleuve Sénégal; et (2) les changements qui interviendront dans les systèmes d'utilisation des terres dans le delta du fleuve. La première phase de l'étude consistera à dresser une carte d'aménagement des forêts d'acacia et des systèmes de cultures de décrue en utilisant les données du "Return Beam Vidicon" (RBV) et les images du "Scanner multipectral" (MSS) du Satellite Landsat. La seconde phase consistera à mener et à interpréter les changements, en utilisant à nouveau les images actuelles de Landsat et en procédant à la vérification sur le terrain.

10. Projet Régional de Protection des Cultures Vivrières, Phase II	:	625-0928.1
Durée du Projet	:	AF 79 - AF 84
Subvention de l'AID au Projet Régional	:	10,6 millions de dollars
Engagement à ce jour	:	10,6 millions de dollars
Subvention de l'AID en faveur du Sénégal à ce jour (Phase II)	:	2.351.400 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:	1.455.000 dollars
Responsable régional du projet	:	John Peterson
Directeur administratif régional	:	John Peterson
Projet initial, Phase I (625-0916)	:	AF 75 - AF 78
Coût global	:	5,6 millions de dollars

Ce projet qui est un effort régional basé sur des accords bilatéraux signés avec six pays (Sénégal, Cameroun, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau et Mali) aide actuellement les services nationaux chargés de la protection des végétaux et les autres organismes publics à instituer des techniques de lutte intégrée pour combattre les insectes et les autres parasites qui nuisent aux cultures vivrières.

Deux centres de formation en matière de protection des cultures ont été construits (à Dakar et à Yaoundé). Le projet organise des stages de courte durée à l'intention des techniciens de l'agriculture dans ces centres. Le projet organise également des conférences internationales sur des techniques spécialement choisies portant sur la lutte pour combattre les parasites qui nuisent aux cultures vivrières; mène des études d'évaluation concernant les pertes enregistrées au niveau des cultures; comporte un volet "mise au point de méthodes" portant notamment sur la recherche sur les maladies des parasites qui pourraient être utilisées dans les programmes de lutte biologique contre les parasites comme les sauterelles et la cochenille du manioc. L'assistance technique est fournie dans le cadre d'un accord avec le Département américain de l'Agriculture. Dans le cadre du volet sénégalais, le projet a fourni une formation à long terme à 5 techniciens, une formation à court terme à 175 agents de vulgarisation et une formation en pays tiers à 4 participants. Quatre logements contigus au Centre Régional de Formation de Dakar viennent d'être construits.

L'accent, en ce qui concerne la Phase III dudit projet prévue provisoirement pour les AF 85 à 88, sera mis sur la formation et la vulgarisation, auprès des paysans, des techniques de lutte intégrée mises au point par un projet régional distinct qui vient de démarrer.



C. AGRICULTURE: PROJETS DE REBOISEMENT ET D'ENERGIE

11. Production de Bois de Chauffe	: 685-0219
Durée du Projet	: AF 79 - AF 84
Subvention de l'AID	: 3,4 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 3,4 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 215.700 dollars
Responsable du Projet	: John Balis
Adjoint	: Daby Diallo

En vue d'éviter une éventuelle crise catastrophique du bois de chauffe au Sénégal, ce projet visait au départ à planter 3.000 ha d'eucalyptus à croissance rapide dans la forêt classée de Bandia, au sud de Thiès. En outre, le projet a assuré la formation aux Etats-Unis de quatre forestiers, ainsi que d'un autre dans un pays tiers, la formation sur place de 40 assistants semi-qualifiés dans la gestion des projets de production de bois de chauffe. Le programme fournit l'assistance technique, la main-d'œuvre et la recherche dans la création de pépinières et le repiquage des plants; il encourage également les efforts de reboisement au niveau des villages. Depuis le démarrage du projet, environ 700.000 plants ont été produits chaque année dans la pépinière du projet.

En janvier 1984 déjà, 1.550 ha avaient été plantés. En 1983, une importante évaluation des aspects économiques et techniques du projet a recommandé l'arrêt de toute extension, étant donné que la pluviométrie de cette région (inférieure actuellement à 300 mm/an) ne suffit pas pour produire des Eucalyptus (1,5 cm<sup>2</sup>/ha seulement) à un rythme suffisant pour justifier ces investissements.

12. Reboisement AFRICARE/Corps de la Paix	: 685-0247
Durée du Projet	: AF 80 - AF 84
Subvention de l'AID	: 211.000 dollars
Engagement à ce jour	: 211.000 dollars
Responsable du Projet	: John Balis
Adjoint	: Daby Diallo

Il s'agit d'un projet pilote visant à lancer un certain nombre d'activités de reboisement dans 40 villages situés dans les départements de Bambe et de Diourbel. Les activités menées dans le cadre du projet s'appuient sur

les ressources du Service des Eaux et Forêts, du Corps de la Paix, d'AFRICARE et de l'AID. Ces activités comprennent la création de bois villageois destinés à fournir du bois de chauffe, la plantation d'acacia Albida dans les champs de mil et d'arachide, l'aménagement de brise-vent et la culture fruitière.

Avant le 31 décembre 1983, le projet a créé des pépinières villageois dans 20 villages, planté 40 hectares de bois villageois et au total 152 hectares d'arbres fruitiers, d'ombrage et pour la régénération des terres ont été aménagés. Les villageois se partagent la responsabilité de l'entretien des pépinières, de la préparation des terres pour la culture, de la plantation et de la protection des cultures. Cinq volontaires du Corps de la Paix sont actuellement affectés à plein temps au projet. Un financement complémentaire de 21.000 dollars a été demandé au Gouvernement du Sénégal et a été reçu au cours de l'AF 83 pour permettre d'atteindre les objectifs du projet.

13. Energies Renouvelables

Durée du Projet	: AF 80 - AF 84
Subvention du l'AID	: 600.000 dollars
Engagement à ce jour	: 600.000 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 60.000 dollars
Responsable du Projet	: John Balis
Adjoint	: Daby Diallo

Ce projet expérimente des systèmes d'energies renouvelables par l'intermédiaire de trois volets: la conception, l'expérimentation sur le terrain et la diffusion de cuisinières améliorées consommant du bois, la conception et l'expérimentation sur le terrain d'une tente solaire peu coûteuse pour le séchage du poisson; et la formation dans des techniques efficaces de fabrication du charbon. Les résultats obtenus dans le cadre de chaque volet du projet sont exposés ci-après:

Cuisinières: Depuis le démarrage du projet, 6.500 cuisinières (ban ak suuf) ont été construites à travers le pays, et plus de 900 personnes ont été formées dans les techniques de construction. Une enquête menée récemment a indiqué que 70% de ces cuisinières sont régulièrement utilisées. Les cuisinières ont été à l'origine d'une économie de combustible de 25% en moyenne par rapport aux méthodes traditionnelles de cuisson. Le personnel du projet estime que, au fur et à mesure que les modèles seront améliorés, l'économie pourra être de 40% en moyenne. Cinq volontaires du Corps de la Paix travaillent à plein temps dans le cadre de ce programme qui est dirigé par le CERER (Université de Dakar).

Séchoirs solaires: Ce volet est dirigé par l'Institut de Technologie Alimentaire du Sénégal (ITA). L'ITA a construit six différents prototypes, les a testés en laboratoire et les deux modèles les plus prometteurs ont été expérimentés dans trois villages de pêcheurs, à Joal, à Mbour et à Saint-Louis. L'évaluation de cette technologie en mars/avril 1983 a permis d'établir qu'elle n'était pas prête pour des essais à plus grande échelle et a recommandé que ce volet soit clôturé à compter du 31 décembre 1983.

Fabrication de charbon: Le but de cette activité qui est placée sous la responsabilité du Ministère de la Protection de la Nature (Direction des Eaux et Forêts) est de former 270 charbonniers dans l'utilisation d'une méthode améliorée de production de charbon. Depuis la date officielle du démarrage du projet, 330 personnes ont été formées au cours de six sessions tenues entre avril 1981 et décembre 1983. La nouvelle technique de fabrication du charbon s'est traduite par un rendement jusqu'à 30% supérieur à celui pouvant être obtenu en utilisant les méthodes traditionnelles.

II. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

A. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES: PROJETS DE SANTE

14. Santé Rurale, Phase II	: 685-0242
Durée du Projet	: AF 84 - AF 89
Subvention de l'AID	: 8 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 5,336 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 1,025 millions de dollars
Responsable du Projet	: Michael White
Adjointe	: Patricia Daly

L'objectif du projet est 1) d'accroître la productivité des travailleurs agricoles et 2) de jeter les bases de programmes de santé familiale qui, à long terme, permettront de réduire le taux de croissance démographique de sorte que la production agricole puisse plus facilement satisfaire la demande. Pour ce faire, il sera mis sur pied, dans le cadre du projet, un système de prestations de soins de santé primaires autonomes, au niveau villageois dans la région du Sine Saloum. Ce système permettra de réduire l'incidence des maladies infectieuses en milieu rural; l'accent sera particulièrement mis sur l'amélioration de la santé et de la nutrition au niveau de la mère et de l'enfant.

Au cours de la Phase I du Projet de Santé Rurale (3,5 millions de dollars), il a été mis sur pied un système de soins de santé primaires en activité au niveau de 378 cases de santé dans quatre des six départements que compte le Sine Saloum. La Phase II qui a démarré le 1er avril 1984 étend ce système aux deux départements restants, ce qui porte le nombre de villages couverts à 728. Le programme permettra d'assister plus de 700.000 personnes, soit plus de 50% des populations rurales du Sine Saloum.

Ce projet fournira des services essentiels de santé pour les populations vivant dans les six départements de la région. Il s'agit notamment des enfants âgés de moins de 36 mois, des femmes enceintes et allaitantes qui sont les victimes par excellence des mauvaises conditions d'hygiène. Les principaux volets de ce système de prestations de soins de santé primaires se présentent comme suit:

- suivi et surveillance nutritionnelle;
- lutte contre les maladies diarrhéiques à l'aide des techniques de réhydratation par voie orale;
- vaccination des enfants âgés de moins de trois ans;
- lutte contre le paludisme à l'aide des techniques de chlorophylaxie et de chlorothérapie;
- lutte contre la tuberculose;

- un système d'achat et de distribution de produits pharmaceutiques permettant à partir des capitales régionales de joindre les villages excentriques;
- recyclage et formation permanente pour le personnel du ministère de la Santé publique, les membres des comités de santé villageois, les administrateurs et les formateurs en matière de santé;
- un système de supervision du programme de santé villageoise faisable par le Gouvernement;
- institutionnalisation de la surveillance épidémiologique en vue de suivre et d'évaluer les activités du projet;
- appui institutionnel aux écoles de soins infirmiers et de médecine;
- institutionnalisation des moyens permettant aux communautés de supporter les charges récurrentes liées aux soins de santé de base.

Le projet financera l'assistance technique à court terme, quatre contractuels à long terme et une école américaine de santé publique pour gérer la formation aux Etats-Unis des participants.

15. Santé Familiale, Phase I

Durée du Projet	: 685-0217
Subvention de l'AID	: AF 79 - AF 85
Engagement à ce jour	: 2,548 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 2,548 millions de dollars
Responsable du Projet	: 28.000 dollars
Coordinatrice du Projet	: Michael White
	: Joy Benn

L'objectif de ce programme est de fournir des services de planning familial sûrs au plan médical et acceptables au plan culturel, dans le cadre du programme de protection maternelle et infantile existant au Sénégal. Mise en place après un important retard, l'équipe chargée de la gestion du projet se compose d'un Directeur sénégalais en détachement en provenance du Ministère du Développement social et de techniciens des ministères du Développement social et de la Santé publique. En outre, une équipe de deux contractuels fournie par "Research Triangle" est arrivée en janvier-février 1984. Lorsque l'équipe sera au complet, la cellule de gestion sera chargée de diriger les activités de planning familial, notamment les prestations de services, la formation et l'éducation sanitaire.

Le personnel médical du ministère de la Santé publique et le personnel chargé de l'éducation sanitaire du ministère du Développement social reçoivent une formation en vue de dispenser des services de contraception, d'informer et de motiver les populations au sujet des avantages du planning familial. Les activités du projet auront pour cadre les quatre régions les plus urbanisées du Sénégal: Cap-Vert, Thiès, Sine Saloum et Casamance dans lesquelles vivent plus de 75% de la population.

Les ressources du projet ont également appuyé les activités de l'Association sénégalaise pour le Bien-être familial (ASBEF), l'organisme privé sénégalais s'occupant de planning familial.

**B. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES: PROJETS DE FORMATION**

16. Formation du Personnel de la SAED	: 685-0218
Durée du Projet	: AF 78 - AF 85
Subvention de l'AID	: 4,5 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 4,5 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 3,05 millions de dollars
Responsable du Projet	: Larry Harms
Adjoint	: Mamadou Ndaw

L'objectif de ce projet consiste à former le personnel de la SAED dans les domaines du fonctionnement, de l'entretien, de la réparation et de la gestion du matériel lourd et de l'outillage agricole. La Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta et de la Vallée du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) est l'organisme para-public chargé de développer la culture irriguée et de promouvoir des pratiques culturelles appropriées au niveau des paysans sénégalais dans la partie sénégalaise du Bassin du fleuve Sénégal.

Le projet consiste en ce qui suit: a) fourniture d'assistance technique et formation de longue durée aux Etats-Unis dans les domaines des systèmes de gestion du matériel; réparation et fonctionnement du matériel agricole lourd, réparation de moteurs diesel et électriques et développement organisationnel; b) construction et rénovation des centres de formation, d'entretien du matériel et de réparation, construction de route et clôture du principal centre de réparation; et, c) fourniture d'un atelier de réparation et de démonstration, matériel de formation, etc.

Le contractant du projet, ORT (Organisation de Reconstruction par le Travail) a fourni une équipe de cinq personnes qui aide à la restructuration des services de l'équipement et de l'approvisionnement de la SAED et à la mise en place d'un système efficace de gestion et de réparation du matériel mécanisé. L'ORT apporte son concours à la SAED dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution d'un programme de formation destiné à 300 mécaniciens, chauffeurs, opérateurs de pompes et gestionnaires des pièces détachées responsables de l'équipement de la SAED.

17. Promotion de l'Emploi des Jeunes YMCA/ORT	:	685-0222
Durée du Projet	:	AF 79 - AF 84
Subvention de l'AID	:	3.285.000 dollars
Engagement à ce jour	:	3.285.000 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:	1.600.000 dollars
Responsable du Projet	:	Sam Rea

Dans le cadre d'une Subvention à un Programme opérationnel (OPG) de l'AID, l'YMCA collabore avec le Gouvernement du Sénégal et l'ORT (Organisation de Reconstruction par le Travail) en vue de mettre en oeuvre un programme de formation professionnelle destiné à apprendre à des jeunes sénégalais sans emploi des métiers recherchés sur le marché de l'emploi et à les aider au niveau des services de placement et de conseils.

Le Centre de Formation et de perfectionnement des Jeunes (CFPJ) financé par le Gouvernement du Sénégal a été achevé en janvier 1981. Le Centre offre des cours dans les domaines du textile, de la maçonnerie, de la construction métallique et de l'électricité, de la plomberie, du dessin et de l'électro-mécanique.

Soixante-quatre élèves ont participé à un programme de formation sur le tas au niveau de sociétés et d'entreprises de Dakar en août et septembre 1983. Ils termineront leurs études en juin 1984 et le Centre espère leur trouver des emplois permanents à l'issue de leurs études.

En septembre 1983, le Gouvernement a pris en charge le programme de formation du Centre. Au même moment, la direction du Centre proprement dit est passée de l'YMCA au Gouvernement, appuyé par l'ORT qui exécute la formation. Le Gouvernement prendra en charge complètement le projet à partir du 1er octobre 1984.

18. Développement des Ressources Humaines dans le Sahel, Phase II	:	625-0960.85
Durée du Projet	:	AF 83 - AF 88
Subvention de l'AID au Projet (pour l'ensemble de la région)	:	10 millions de dollars
Engagement à ce jour (en ce qui concerne le Sénégal)	:	626.000 dollars
Responsable du Projet	:	Ousmane Ndao

L'objet de la Phase II du Projet Développement des Ressources Humaines dans le Sahel est de lever ou d'atténuer les contraintes institutionnelles liées aux projets financés par l'AID dans le Sahel.

Dans le cadre de cette phase, l'USAID/Sénégal financera annuellement la formation de longue durée de deux participants dans des universités

américaines, de trois participants dans des pays autres que les Etats-Unis, la formation à court terme de trois participants dans des domaines techniques/specialisés aux Etats-Unis; l'USAID financera également sur place 3 ateliers/séminaires dont chacun accueillera 20 participants. Les domaines d'études et thèmes de ces séminaires seront déterminés conjointement par le Gouvernement du Sénégal et l'AID en tenant compte des priorités préalablement définies, telles qu'elles ont été exposées sans la stratégie pluriannuelle de formation de la Mission de l'USAID au Sénégal d'Octobre 1983.

19. Formation en Gestion Rurale (ENEA)	: 685-0256
Durée du Projet	: AF 82 - AF 87
Subvention de l'AID	: 3.365.000 dollars
Engagement à ce jour	: 3.365.000 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	: 800.000 dollars
Responsable du Projet	: Samba Sarr, par intérim

L'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) qui existe depuis 20 ans est une institution clé de formation destinée aux agents de développement rural du Gouvernement du Sénégal. Le but du projet est d'accroître la capacité de l'ENEA à former des cadres moyens et subalternes du développement rural dans les techniques de gestion liées à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des projets. Le programme de formation révisé vise à soutenir l'emploi en milieu rural, l'autosuffisance en personnel qualifié dans 3 régions géographiques: le Sine-Saloum, la Vallée du Fleuve Sénégal et la Casamance.

Le projet s'appuiera sur le système de formation de l'ENEA, en combinant les travaux pratiques sur le terrain au travail de classe. Par l'intermédiaire de l'assistance technique et la restructuration du programme d'étude, le projet élaborera des techniques appropriées de "formation de formateurs" en vue de donner aux organisations locales des compétences en matière de gestion de projets. L'ENEA formera des élèves dans ces techniques et leur fournira une assistance technique à court terme afin de les aider à appliquer ces techniques à des organisations spécifiques telles que les coopératives. Le projet comprendra également un volet informel formation en alphabétisation destiné à aider les diplômés de l'ENEA à lancer des projets d'alphabétisation dans les zones rurales. L'ENEA continuera à recevoir des élèves étrangers provenant d'autres pays du Sahel, assurant ainsi un impact régional au projet.

Le projet fournit une équipe d'assistance technique de deux personnes qui est arrivée en décembre 1983 de l'Université Texas Tech, plus des consultants de courte durée et enverra des enseignants de l'ENEA aux Etats-Unis pour une formation en gestion. Un contractant américain de services personnels s'attèle à l'élaboration des techniques d'alphabétisation liées à la gestion qui doivent être utilisées dans le cadre de la formation des formateurs en gestion.

III. SCIENCE ET TECHNOLOGIE

20. Evaluation des Ressources Halieutiques	: 685-0254
Durée du Projet	: AF 81 - AF 84
Subvention de l'AID	: 150.000 dollars
Engagement à ce jour	: 150.000 dollars
Responsable du Projet	: Joel Schlesinger
Adjointe	: Maryse Fall

En raison de l'importance de la pêche maritime dans l'économie du Sénégal, l'USAID, avec l'assistance du Service d'Océanographie et de Météorologie (NOAA) aide actuellement le CRODT, le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye à mener une étude destinée à améliorer la qualité des données relatives aux ressources halieutiques. Le projet a fourni au CRODT du matériel de sondage à écho et d'intégration pour mesurer des facteurs tels que l'importance des bancs de poisson, la répartition dans le temps et dans l'espace, les tableaux des mouvements, etc.

En novembre 1982, trois techniciens de Bio-Sonics sont venus à Dakar pour installer du matériel bio-acoustique à bord du navire de recherche le Laurent Amaro. Ils ont en même temps assuré une formation à quelque 20 techniciens du CRODT - dont 15 à court terme et 5 à long terme - en ce qui concerne l'utilisation et le fonctionnement du matériel.

21. Information et Gestion de la Recherche	: 685-0255
Durée du Projet	: AF 81 - AF 84
Subvention de l'AID	: 100.000 dollars
Engagement à ce jour	: 100.000 dollars
Responsable du Projet	: Joel Schlesinger
Adjointe	: Maryse Fall

Il s'agit dans le cadre de ce projet d'aider le ministère de la Recherche scientifique et technique (MRST) à rassembler et à classer les informations techniques relatives au développement.

En juin 1982, un séminaire de deux semaines a été organisé à l'intention des responsables et des techniciens du MRST. Il a été un peu difficile d'obtenir le type de matériel le mieux adapté au Sénégal et qui pourrait être facilement entretenu. Le choix s'est finalement porté sur du matériel Burroughs qui a été commandé. Une partie de ce matériel est sur place et sera installé dès la réception de la partie restante.

Le projet est en partie supporté par le Département du Commerce et le Service national d'information technique (NTIS) des Etats-Unis. Malheureusement, les négociations avec le Service national d'Information technique (NTIS) n'ont pas abouti en raison du refus du Gouvernement du Sénégal d'échanger des informations avec les autres pays sans que le Gouvernement du Sénégal n'autorise au préalable le NTIS à le faire. C'est la raison pour laquelle ce volet a été annulé.

**IV. ACTIVITES DU BUREAU REGIONAL DE COORDINATION USAID/OMVS/OMVG**

#### **A. ACTIVITES DE L'USAID DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEgal**

L'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal créée par les gouvernements du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie a pour mission d'assurer le développement intégré de la Vallée du fleuve Sénégal. Connue par son sigle français d'OMVS, cette organisation régionale est dirigée par un Haut Commissaire responsable devant un Conseil des Ministres. Les trois Chefs d'Etat des pays membres de l'OMVS déterminent la politique de l'OMVS.

Les principaux objectifs de l'OMVS sont la construction d'un barrage à Saint-Louis du Sénégal destiné à empêcher la remontée de la langue salée, il s'agit du barrage de Diamal; la construction d'un barrage hydro-électrique et de régularisation des eaux à Manantali au Mali; l'aménagement d'une voie fluviale navigable et de ports allant de Kayes au Mali à Saint-Louis du Sénégal; et le développement de la culture irriguée dans une zone d'une superficie d'environ 400,000 hectares de terre devant être mise en culture d'ici l'an 2000.

La participation de l'AID aux activités de l'OMVS inclut:

- (1) Un projet de photographie aérienne et de cartographie terminé en 1981 qui a mis à la disposition de l'OMVS et des bailleurs de fonds intéressés des cartes détaillées du bassin à l'échelle 1/50 000e.
- (2) Une étude de l'environnement et un programme d'action, achevés en 1981, destinés à assurer l'équilibre entre la mise en valeur du bassin et de ses incidences à long terme sur la faune et la flore;
- (3) Un projet "Répartition des Coûts et Charges" permettant aux trois Etats membres de répartir les coûts et avantages de la mise en valeur conformément à une formule socio-économique qui a été informatisée;
- (4) Un projet "Suivi des Ressources en Eaux Souterraines" destiné à évaluer les ressources en eaux souterraines du bassin; et
- (5) Un projet de recherche agricole destiné à améliorer les méthodes culturelles grâce à la recherche appliquée et à la vulgarisation dans trois stations de recherches du bassin du fleuve.

22. OMVS Répartition des Coûts et Charges	:	625-0620A
Durée du Projet	:	AF 81 - AF 85
Subvention de l'AID	:	640.000 dollars
Engagement à ce jour	:	640.000 dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:	118.000 dollars
Responsable du Projet	:	Alfredo Cuellar

Il s'agit du deuxième des trois projets destinés à accroître la capacité de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) à gérer les ressources hydrauliques ainsi qu'à accroître les capacités institutionnelles de l'OMVS et des Etats membres en vue d'une planification et d'une prise de décisions rationnelles. Ces objectifs seront atteints en appliquant la méthode des coûts séparables et des bénéfices remboursables restant entre les trois Etats membres: le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

En octobre 1981, l'AID a conclu un contrat d'assistance technique avec l'Université d'Etat d'Utah pour aider l'OMVS avec des services techniques destinés à adapter la méthode des coûts séparables et des bénéfices remboursables au programme de l'OMVS. Ce modèle permettra aux décideurs de l'OMVS de répartir les coûts de mise en valeur du bassin du fleuve Sénégal par rapport aux avantages que chaque Etat membre en tire. (Sénégal, Mali, Mauritanie). A ces fins, l'Université d'Etat d'Utah a réalisé les activités suivantes: 1) la révision du modèle informatique pour son utilisation dans le cadre des besoins de l'OMVS, notamment la mise au point et l'installation de sous-programmes destinés à l'étude des coûts sociaux et des incidences sur l'environnement; 2) la production d'un manuel destiné aux utilisateurs et d'un glossaire technique; 3) l'identification d'études supplémentaires destinées à améliorer la base des données du modèle; 4) la formation de techniciens de l'OMVS pour assurer un fonctionnement plus efficace du modèle sur un système informatique établi au sein de l'organisation financé dans le cadre du projet; et 5) l'organisation de séminaires destinés aux représentants de l'OMVS et des Etats membres.

23. OMVS Suivi des Ressources en Eaux Souterraines	:	625-0958
Durée du Projet	:	AF 83 - AF 89
Subvention de l'AID	:	4,7 millions de dollars
Engagement à ce jour	:	4,7 millions de dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:	551.000 dollars
Responsable du Projet	:	Alfredo Cuellar

L'objectif du projet est d'aider à étudier les eaux souterraines, à collecter et à analyser les données, conformément aux objectifs de gestion des eaux. Les activités du projet comporteront la construction d'un réseau de puits destinés à étudier les nappes phréatiques et la fourniture d'une assistance technique en vue de l'interprétation et l'analyse des données dans les domaines tels que la qualité de l'eau, l'hydraulique souterraine, l'analyse du rapport volume d'eau/salinité et la formulation mathématique. Les premiers travaux dans le cadre du projet seront localisés dans le delta et la moyenne vallée et couvriront plus tard l'ensemble du bassin.

24. OMVS Recherche Agricole - Phase II	:	625-0957
Durée du Projet	:	AF 83 - AF 88
Subvention de l'AID	:	13,6 millions de dollars
Engagement à ce jour	:	10,6 millions de dollars
Responsable du Projet	:	Alfredo Cuellar

Ce projet accroîtra la capacité du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali à assurer de manière plus efficace les activités de mise en valeur agricole dans le bassin du fleuve Sénégal en renforçant les programmes nationaux de recherche agricole de Fanaye, Sénégal; Kaédi, Mauritanie; et Samé, Mali. Le projet s'appuie, tout en l'élargissant, sur le soutien antérieur de l'OMVS et de l'AID en faveur de la recherche agricole dans le bassin du fleuve Sénégal et renforcera la coopération régionale dans le domaine de la recherche agricole.

En ce qui concerne le Sénégal, les travaux entrepris à Fanaye aideront à sélectionner des variétés de céréales aussi bien au niveau des stations expérimentales que dans les champs des paysans. Le projet multipliera les essais agronomiques et les projets de démonstration, améliorera les services de vulgarisation et renforcera les capacités institutionnelles des Etats membres à gérer et à coordonner et répartir les activités de recherche agricole.

Cet effort, de même que le projet Recherche et Planification (0223) et les activités prévues dans le cadre du Titre III, le projet Production Céréalière Phase II (0235), et le projet de Développement Intégré de la Basse Casamance (0205), s'inscrivent dans un programme où interviennent plusieurs bailleurs de fonds destiné à réorganiser et décentraliser la recherche agricole au Sénégal.

### B. ACTIVITES DE L'USAID DANS LE BASSIN DU FLEUVE GAMBIE

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) a été créée en 1976 par le Sénégal et la Gambie en vue de favoriser l'exploitation des ressources agraires et fluviales du bassin du fleuve Gambie. En conséquence, l'OMVG est chargée de coordonner la planification et les activités de mise en valeur du bassin. La Guinée a adhéré à l'OMVG en 1981.

L'OMVG comprend 4 organes permanents: (1) la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement; (2) le Conseil des Ministres, (3) le Haut Commissariat; et (4) la Commission Permanente des Eaux. Elle est dirigée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Cet organe suprême de l'OMVG définit les politiques de coopération et de développement et prend des décisions concernant les questions politiques, économiques ayant trait aux objectifs de l'Organisation. Le deuxième organe de l'organisation est le Conseil des Ministres composé de trois ministres désignés par chacun des Etats membres. Le Conseil des Ministres définit les politiques générales relatives à la mise en valeur du bassin, à l'utilisation de ses ressources et à l'institution de la coopération entre les Etats membres; ce Conseil supervise l'ensemble des activités de l'organisation. La Commission Permanente des Eaux est chargée de définir les principes et méthodes du partage de l'utilisation des Eaux du fleuve Gambie entre les Etats membres et entre les divers secteurs utilisant l'eau, y compris l'industrie, l'agriculture et les transports. Le Haut Commissariat est dirigé par un Haut Commissaire nommé par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et est chargé des activités globales de l'OMVG.

L'assistance de l'AID à l'OMVG porte sur le projet ci-après:

25. Développement du Bassin du Fleuve Gambie	:625-0012
Durée du Projet	:AF 81 - AF 86
Subvention de l'AID	:13,4 million dollars <sup>1</sup>
Engagement à ce jour	:13,4 million dollars
Contribution du Gouvernement du Sénégal	:1.460.000 dollars
Responsable du Projet	:Lewis Lucke

L'objectif du projet est d'aider l'OMVG à mettre sur pied un service efficace de planification en finançant le coût de l'assistance technique, la formation universitaire et sur le terrain, la photographie aérienne, la cartographie et les levés terrestres et les études des incidences socio-économiques et écologiques.

---

<sup>1</sup> 1 million de dollars supplémentaires ont été fournis à partir du Projet de Soutien aux Organisations régionales pour financer des études des incidences socio-économiques et écologiques en Guinée.

L'AID a financé, au milieu de l'année 1982, 3 experts: un sociologue rural, un économiste agricole et un écologue qui ont commencé à travailler avec l'OMVG. Mark Hurd Aerial Surveys, Inc., un contractant américain a fini l'exécution des études et la cartographie aérienne du bassin. Les travaux sur le terrain ont été menés de façon satisfaisante par Mark Hurd et les cartes et les photographies seront remises avant décembre 1984. Un contrat a été conclu avec l'Université de Michigan pour mener les études des incidences socio-économiques et écologiques sur la partie sénégambienne du Bassin. Le contrat a été modifié en septembre 1983 pour permettre d'élargir ces études à la Gambie. En 1984, vingt trois techniciens à long terme de l'Université de Michigan participent à des enquêtes portant sur la santé publique, les ressources fluviales, la faune/la végétation et les incidences socio-économiques du projet dans le Bassin du fleuve Gambie.

V. ASSISTANCE HORS PROJET

**A. ASSISTANCE HORS PROJET: PROGRAMMES FINANCIÉS EN MONNAIE LOCALE ET D'IMPORTATION DE PRODUITS, DE BIENS ET EQUIPEMENTS**

**26. Fonds de Soutien Economique (I)**

Programme d'Importation de Biens et Equipements	: 685-0262
Durée du Projet	: AF 83 - AF 85
Subvention de l'AID	: 5 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 5 millions de dollars
Responsable du Projet	: Norman Rifkin
Adjoint	: Don Rassekh

Il s'agit d'un programme d'importation de biens et équipements, approuvé en août 1983, d'un montant de 5 millions de dollars dont l'objectif est d'aider le Sénégal à améliorer la situation relative à sa balance des paiements et, en même temps, d'encourager le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes de politique économique définies dans l'Accord stand-by du FMI pour 1983/84.

Un montant maximum de 2,5 millions de dollars sera utilisé pour financer le remboursement direct au Gouvernement du Sénégal de la valeur des biens et équipements importés des Etats-Unis au cours de l'exercice budgétaire sénégalais 1982/83. Un montant supplémentaire de 2,5 millions de dollars sera programmé pour le remboursement de biens et équipements importés des Etats-Unis au cours de l'exercice budgétaire sénégalais 1983/84 conformément aux conditions de l'accord. Une somme équivalente en monnaie locale sera allouée pour couvrir les coûts des activités d'investissement du Gouvernement dans le cadre de l'exercice budgétaire sénégalais 1983/84.

**27. Fonds de Soutien Economique (II)**

	: 685-0278
Durée du Projet	: AF 1984
Subvention de l'AID	: 10 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 10 millions de dollars
Responsable du Projet	: Norman Rifkin
Adjoint	: Don Rassekh

Il s'agit d'un transfert direct de crédits, approuvé en décembre 1983, du Trésor américain en faveur du Gouvernement du Sénégal, en vue du remboursement des arriérés du crédit de campagne. Cette subvention aide le Gouvernement du Sénégal à mettre en œuvre des réformes dans le secteur agricole, conformément à la nouvelle politique agricole du Gouvernement généralement soutenue par les bailleurs de fonds.

## 28. PL 480 Titre II

Durée du Programme	: Annuel
Coût du Programme pour l'AF 84	: 5,2 millions de dollars (y compris le transport maritime)
Coût du Programme d'Urgence pour l'AF 84	: 12,6 millions de dollars (y compris le transport maritime)
Responsable du Projet	: Vera LaFoy

Le programme du PL-480 Titre II de l'AF 84 fournit des aliments nutritifs (gruau de sorgho enrichi de soja, CSM, farine de maïs et huile végétale) d'une valeur d'environ 4,8 millions de dollars à près de 248.000 bénéficiaires. Ce programme est géré par le Secours Catholique (CRS) en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal.

Les quatre-vingt-dix pour cent des bénéficiaires participent au programme de Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui fonctionne dans 412 centres publics et 23 centres privés. Le programme a pour objectifs: (1) de fournir des éléments nutritifs vitaux aux couches de la population les plus vulnérables au plan nutritionnel -- enfants âgés de moins de 6 ans et mères en âge d'avoir d'autres enfants; (2) d'éduquer les mères en vue de leur permettre de lutter contre la malnutrition et les maladies infectieuses; (3) de réduire les taux de morbidité et de mortalité infantiles, de diminuer les risques de mortalité infantile dans les familles rurales et de soutenir les efforts de planification familiale.

Les sept pour cent des bénéficiaires sont constitués par des familles réinstallées qui participent au projet Alimentation pour le Travail de l'OFADEC dont l'objectif est de développer la culture irriguée et d'accroître la production vivrière (voir les activités de l'OFADEC au Sénégal, page 46). Ces familles reçoivent de la nourriture comme paiement partiel du travail fourni. Les trois pour cent des bénéficiaires sont des vieillards et des malades incapables de se procurer eux-mêmes une nourriture suffisante.

Au cours de l'AF 84, en raison des conditions créées par la sécheresse au Sénégal, la Mission a été autorisée à fournir 50.000 tonnes de sorgho qui seront distribuées conformément au plan d'assistance aux populations les plus touchées, plan qui a été approuvé par le Président Abdou Diouf.

29. PL 480 Titre III	:	685-0231
Durée du Programme	:	AF 81 - AF 84
Coût total du Programme	:	28 millions de dollars
Engagement à ce jour	:	28 millions de dollars
Responsable du Programme	:	Norman Rifkin
Adjoint	:	David Kingsbury

La loi PL-480 Titre III prévoit des prêts en faveur des pays en développement pour l'achat de produits alimentaires américains. Ces prêts sont l'objet d'une remise lorsque le pays bénéficiaire utilise le produit de la vente des denrées pour financer des projets de développement pluri-annuels essentiellement destinés à réduire les besoins d'aide alimentaire et à améliorer la qualité de la vie de la grande majorité des populations rurales.

Un programme du PL 480 Titre III initié en mai 1980 prévoyait la vente au cours d'une période de trois ans de riz d'une valeur de 21 millions de dollars. Les trois premières tranches d'une valeur totale de 21 millions de dollars ont permis d'acheter respectivement 18.000, 13.000 et 24.000 tonnes de riz. La prolongation d'une année approuvée en 1983 prévoit une gamme variée de denrées d'une valeur totale de 7 millions de dollars (3,5 millions de dollars de riz soit 12.100 tonnes et 3,5 millions de dollars de sorgho soit 24.300 tonnes). Les fonds en monnaie locale provenant de la vente de ces denrées aideront à financer des projets de développement rural soutenant les objectifs de réformes agricoles du Plan de Redressement économique et financier.

Les fonds du Titre III soutiennent les activités suivantes pour les montants approximatifs indiqués:

Etudes des politiques agricoles (1.991.000 dollars). Ces études analysent la politique des prix, la commercialisation et les possibilités d'investissement en ce qui concerne les denrées alimentaires. Elles sont actuellement menées par la SONED (Société nationale d'Etudes de Développement en Afrique) et l'ISRA (Institut sénégalais de Recherches agricoles). En outre, l'Université de Princeton travaille en collaboration avec le ministère du Plan et de la Coopération en vue d'analyser l'incidence d'une série de facteurs sur une stratégie de développement de l'agriculture au Sénégal. Ces facteurs comprennent les fluctuations du climat, des prix et des taux de change, les niveaux et les politiques des organismes d'assistance et le fonctionnement des organismes de développement et du système de crédit agricole au Sénégal. L'Université de Princeton étudie actuellement les incidences des diverses stratégies sur les politiques destinées à stabiliser l'économie.

Décentralisation de la recherche (4.315.000 dollars). Dans le cadre de l'assistance de l'USAID à l'initiative importante prise par le Sénégal en vue de décentraliser la recherche agricole selon les zones écologiques (voir le projet Recherche et Planification des Systèmes agricoles, page 11). Les fonds du Titre III sont actuellement consacrés à la construction et à l'équipement de sept centres régionaux de recherche et du centre expérimental. Par ailleurs, ces fonds soutiennent le service de Recherche sur les systèmes agricoles, ainsi que la Cellule macro-économique de l'ISRA en vue de lui permettre de mener des recherches sur les politiques en matière d'alimentation, de nutrition et d'agriculture.

Ecole technique à vocation rurale (2.686.000 dollars). Grâce aux fonds du Titre III, l'Ecole nationale d'Economie appliquée (ENEA) située à Dakar procède actuellement à la rénovation de ses infrastructures et de son équipement. Cette école forme des cadres moyens pour doter en personnel les organismes de développement rural et de vulgarisation du Sénégal. (Voir le projet de formation en gestion rurale, projet 685-0256).

Magasins de stockage des coopératives (4.980.000 dollars). Ce projet implique la construction de magasins de stockage d'une capacité de 400 tonnes au niveau de 100 coopératives villageoises dans tout le pays. Le Bureau de Gestion des Projets de Stockage du Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) gère ce projet. Le Fonds de Développement rural du Titre III aidera à former les membres des coopératives dans les techniques de gestion et de stockage pour qu'ils puissent faire le meilleur usage de ces infrastructures. Cette formation sera exécutée par l'organisme de coopération du Sénégal.

Etude sur la réhabilitation de l'environnement (229.000 dollars). Le ministère de la Protection de la Nature procèdera à une étude importante faisant l'analyse des contraintes (d'ordre technique, juridique, financier, politique et social) en vue d'établir l'utilisation faite des ressources naturelles dans le Bassin arachidier. Cette étude préconisera des recommandations relatives aux mesures à prendre en vue de protéger et de réhabiliter les ressources naturelles du Bassin arachidier, en fonction de l'accroissement de la productivité du secteur agricole. Lors de cette étude, le ministère de la Protection de la Nature fera appel à la participation de tous les organismes publics et donateurs intéressés de sorte que les conclusions et les recommandations puissent recevoir un large appui.

L'équipe chargée de l'étude d'abord identifiera et analysera attentivement les ressources naturelles du Bassin arachidier. Ensuite l'équipe proposera d'autres stratégies possibles destinées à promouvoir la culture intensive, l'autosuffisance en bois de chauffage, la gestion des eaux, une meilleure sensibilisation et la participation des populations à la

conservation de l'environnement. L'équipe se concentrera ensuite sur la voie la plus appropriée, notamment des études et activités pilotes spécifiques et esquissera les intrants quantifiables spécifiques nécessaires à la réhabilitation des ressources naturelles du Bassin arachidier. L'étude se terminera par un rapport final qui sera analysé par un comité composé de représentants du Gouvernement du Sénégal et des donateurs et qui sera en fin de compte présenté au Président.

Fonds pour la régénération des sols (314.000 dollars). Le financement du Titre III servira à appuyer des projets pilotes et la recherche appliquée dans le Bassin arachidier portant sur la gestion des terres et des eaux, la régénération des sols et la production de bois de chauffage. La priorité sera donnée aux activités impliquant une forte participation villageoise, exerçant une demande minimale sur les infrastructures publiques et adaptées au milieu rural.

Il s'agit en fin de compte, pour ce fonds, d'accroître les connaissances pratiques des pouvoirs publics en ce qui concerne les activités de régénération des sols et de développer davantage les capacités institutionnelles nécessaires à l'exécution de ces activités. Les activités pouvant faire l'objet de financement sont, par exemple, les barrages de terre pour récolter de l'eau ou pour lutter contre l'intrusion du sel; les parcs à bestiaux, les parcs d'embouche ainsi que les fosses à fumier pour la production de compost; les plantations champêtres de *Accacia albida*, l'aménagement de brise-vent, le chaulage, la production d'engrais organique, le labour profond ou le traitement des sols, la recherche appliquée dans ces domaines.

Etude hydrogéologique (1.086.0900 dollars). La Division des études hydrogéologiques du ministère de l'Hydraulique mènera une étude sur les formations aquifères dans une zone commençant dans la partie orientale du Sine Saloum et s'étendant jusqu'à Tambacounda. Cette étude aidera à planifier les activités de développement dans une région du Sénégal qui sera très importante pour les futurs programmes de réimplantation. Cette étude des eaux souterraines est directement liée à l'amélioration de la gestion des ressources. En fournissant de nouvelles connaissances en ce qui concerne les capacités en matière de nappes aquifères, l'étude contribuera au développement rationnel de ces terres surtout pour la production agricole. Elle s'inspirera également d'autres études menées lors de ces dernières années par la Division des Etudes hydrogéologiques. Les études sur les bassins du Sine et du fleuve Gambie (à l'ouest), la Casamance (au sud), le Sénégal oriental (à l'est) et sur le Maestrichtien (formations aquifères profondes) seront renforcées en raison des relations existant entre les formations aquifères de ces zones. En outre, en procédant à cette étude, la Division des Etudes hydrologiques développera davantage sa capacité à mener des actions similaires dans l'avenir.

Reboisement villageois de Diourbel (114.000 dollars). Ce projet qui a été auparavant financé de façon bilatérale (685-0247) sera poursuivi dans le cadre du Titre III. Des fonds seront fournis au Service des Eaux et Forêts en vue de poursuivre l'aide aux groupements villageois destinée à développer la capacité technique et organisationnelle nécessaires à l'aménagement et à l'entretien de pépinières au niveau villageois, ce qui permettra de diminuer la dépendance à l'égard des sources extérieures pour les plants. La production de plants sera consacrée aux bois de village, la régénération des sols se fera avec l'Acacia albida, des arbres d'ombrage et fruitiers ainsi que des brise-vent. Les agents des Eaux et Forêts, en collaboration avec des volontaires du Corps de la Paix, continueront à aider des villageois à établir des activités de reboisement correspondant très étroitement à leurs besoins en matière de développement.

Actions populaires de reboisement (969.000 dollars). Le Service des Eaux et Forêts a demandé un financement sur fonds en monnaie locale destiné à renforcer les infrastructures et le matériel ayant trait à la construction et à l'entretien des pépinières régionales et départementales. Les pépinières ont un rapport direct avec l'aménagement des bois de village qui s'autofinanceront et seront gérés par les villageois avec l'assistance technique des agents des Eaux et Forêts. Pour le Gouvernement, la participation populaire est peut-être l'élément clé dans la lutte contre la désertification et pour la protection de l'environnement.

La fourniture en quantité suffisante de plants permettra au Service des Eaux et Forêts, aux organismes régionaux de développement et aux autres ministères intervenant dans le secteur rural de mieux planifier les campagnes de reboisement et de mieux répondre à la demande de plants dans les zones rurales où dans le passé, l'offre a été insuffisante ou inexisteante.

Reboisement des Niayes et fixation des dunes (6.714.000 dollars). Les fonds du Titre III permettront au Service des Eaux Forêts de poursuivre l'exécution de deux projets réussis de fixation de dunes visant à protéger la zone des Niayes, une zone importante de production maraîchère qui à partir du nord de Dakar longe la côte.

Au cours des deux prochaines années, le projet de Kayar réalisera l'objectif initial de la Phase I consistant en la fixation de dunes sur une superficie de 3.700 ha dans la zone Niaga-Kayar-Mboro. Les fonds de la prolongation serviront à étendre au sud le projet en vue de protéger les Niayes dans la zone de Pikine, juste au nord de Dakar.

Les fonds du Titre III serviront également à appuyer le projet de Kébémer (Fas-Boye-Lompoul-Potou) qui a démarré en 1975 avec un financement du PNUD qui s'est achevé en 1983. Ces fonds serviront essentiellement à porter de 200 à 300 mètres la bande d'arbres située sur les dunes maritimes et à fixer les dunes continentales, à régénérer les sols sablonneux grâce à des cultures champêtres d'Acacia albida, à l'aménagement de brise-vent d'Eucalyptus et d'anacardiers dans les zones maraîchères et la plantation de 25 ha de bois de village.

Forêt de Bandia - Entretien et recherche (329.000 dollars). Les fonds du Titre III serviront à gérer 2000 hectares de plantation de bois de chauffage aménagée dans le cadre du projet de production de bois de chauffage (685-0219), à poursuivre les activités de recherche d'accompagnement et à initier la gestion de la forêt naturelle.

Pour l'entretien, il s'agit du désherbage, de la lutte contre les ennemis des cultures, de l'aménagement de pare-feu et de la surveillance effectuée par des gardiens. Sans entretien convenable, la plantation serait la proie des feux de brousse, de l'envahissement des mauvaises herbes, des attaques des ennemis des cultures et du bétail.

Le Centre national de Recherches forestières poursuivra son activité dans les domaines suivants : amélioration des techniques utilisées dans les pépinières en matière de plantation et d'entretien; les effets des plantations d'Eucalyptus sur les sols et les nappes phréatiques; l'adaptation de nombreuses essences aux conditions climatiques variables d'une région à l'autre. En outre, des recherches seront initiées en 1984 sur les techniques de gestion de la forêt naturelle. Les recherches du Centre seront d'une grande importance pour les organismes du Gouvernement du Sénégal et des donateurs lors de la planification, dans l'avenir, des projets de plantations forestières au Sénégal.

Programme de fourneaux améliorés (360,000 dollars). Le ministère de la Recherche scientifique et technique (MRST) a demandé une prolongation de deux ans du programme réussi de fourneaux améliorés, initialement financé dans le cadre du Projet d'Énergies renouvelables (685-0238). Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables (CERER) a géré cette activité pilote. Au cours de la deuxième phase, le projet sera axé sur le transfert au secteur privé des actions de diffusion du fourneau amélioré et pour ce faire sur le développement de la capacité des services intervenant dans le monde rural (le ministère du Développement social, les sociétés de développement rural et les services de vulgarisation basés en milieu rural -- les centres d'expansion rurale polyvalents). En outre, il est prévu dans le cadre du projet de mettre au point un fourneau métallique portatif pour la conservation du combustible dans les zones urbaines.

Formation en techniques améliorées de production de charbon de bois (429,000 dollars). Ce programme initialement financé dans le cadre du Projet des Energies Renouvelables (685-0238) a pour objet de freiner la dégradation de l'environnement dans deux régions du Sénégal où l'on produit la plus grande partie du charbon de bois grâce à l'introduction dans ces zones de la meule casamancaise. Selon les estimations, 480 charbonniers seront formés dans les régions du Sénégal Oriental et de la Haute-Casamance. Le programme sera exécuté par le Service des Eaux et Forêts.

En vue d'accélérer l'acceptation par les producteurs privés de charbon de cette méthode, il est prévu la création d'une association modèle dans chacune des deux zones cibles. Ces associations, composées essentiellement de charbonniers ayant une formation en meule casamançaise, auront accès au crédit pour l'achat d'outils, de cheminées et de carburant pour le transport du bois et du charbon de bois.

En outre, les agents des Eaux et Forêts en service en milieu rural seront formés aux techniques de construction et d'exploitation de la meule casamançaise au centre de formation sylvicole qui vient d'être créé à Kaolack. Cette activité contribuera à développer les capacités du Service des Eaux et Forêts à contrôler les activités de production du charbon de bois lorsque les charbonniers formés à ces techniques améliorées de production de charbon de bois retourneront dans leurs villages.

Fonds de développement en faveur des activités rurales et agricoles. Ce fonds soutient les projets conçus au niveau local en vue de la conservation des ressources naturelles, de l'amélioration, du traitement, de la distribution et de la commercialisation de la production vivrière afin de réduire les importations de céréales. Les projets financés avec le produit de la vente du riz au cours des trois premières années du programme du Titre III sont les suivants : le Projet de Développement rural intégré de l'OFADEC (810.000 dollars); les coûts locaux du Projet de Transformation du Mil (582.000 dollars); l'achat de matériel d'irrigation pour le Projet Caritas (62.000 dollars) et un projet de formation de coopérateurs (200.000 dollars) pour les producteurs ruraux utilisant les magasins de stockage du Titre III.

Les deux activités suivantes seront financées par les fonds provenant de la prolongation d'une année.

Magasins de stockage de semences de la SODEVA (209.000 dollars). En vue de réduire la dépendance du paysan à l'égard des semences d'arachide fournies par l'Etat, les paysans sénégalais seront encouragés de plus en plus à cultiver et à garder une partie des graines comme semences. Toutefois, l'inexistence de magasins de stockage appropriés pour les semences d'arachide a fortement compromis cette initiative.

Le programme de stockage de semences au niveau de la SODEVA au Sine Saloum, qui a été couronné de succès et se poursuit depuis deux ans, sera poursuivi et étendu. Il s'agit essentiellement, dans le cadre de ce projet, d'aider à la mise en place des ressources humaines et matérielles nécessaires au transfert graduel de la responsabilité du stockage de semences de l'Etat aux producteurs. Il sera construit dans le Sine Saloum 150 magasins de stockage d'une capacité de quinze tonnes et les villageois recevront une formation en matière de tenue de livres et de gestion de magasin. Ils participeront également, dans une large mesure, au paiement des coûts de construction, en fournissant des manoeuvres et en formant des comités villageois. En outre, le personnel de la SODEVA sera formé pour suivre le projet (évolution des travaux de construction, organisation villageoise, qualité des semences) et prêter son assistance en matière de tenue de livres. Il sera également mis au point du matériel pédagogique.

Projets de développement liés aux centres de protection maternelle et infantile (369,000 dollars). Le Fonds de Développement rural du Titre III servira à financer la création de 25 petits projets générateurs de revenus intéressant les bénéficiaires du Programme de Protection Nutritionnelle et Sanitaire (PPNS). Le Secours Catholique américain sera l'organisme d'exécution en raison de sa vaste expérience avec le PPNS (par le biais de son programme d'alimentation et de nutrition qui est appuyé par le PL 480 Title II) et de ses activités de développement au niveau villageois.

Le Secours Catholique souhaite promouvoir des activités qui, en fin de compte, réduiront la dépendance à l'égard des dons de vivres du Titre II. Il s'agira essentiellement dans nombre de sous-projets de fournir une source d'eau appropriée pour l'exécution des actions de production vivrière au niveau villageois. Des forages profonds fournissant de l'eau aux jardins collectifs ou aux projets d'élevage constituent de bons exemples d'activités. L'organisation des villageois autour de machines telles que les moulins à mil, les décortiqueuses de riz, etc., les pompes, et de centres artisanaux pour les femmes constituent d'autres exemples d'activités qui seront financées. Les villageois recevront une formation dans les compétences, les techniques d'organisation et de tenue de livres nécessaires.

30. Assistance au Développement Agricole -

Programme d'Importation de Produits	: 685-0249
Durée du Projet	: AF 83 - AF 84
Subvention de l'AID	: 5 millions de dollars
Engagement à ce jour	: 5 millions de dollars
Responsable du Projet	: Norman Rifkin
Adjoint	: Don Rassekh

Il s'agit d'une subvention relative à un programme financé dans le cadre de l'aide au développement, d'un montant de 5 millions de dollars, destinée à l'importation de 9.200 tonnes d'urée et de 4.000 tonnes de soufre d'une valeur de 2,86 millions de dollars en vue de la fabrication d'engrais, plus 1,37 million de dollars destinés à couvrir le coût du fret à raison de 85 dollars la tonne sur un navire battant pavillon américain, et 750.000 dollars destinés à des études portant sur le développement rural (Evaluation du Secteur agricole et du Crédit agricole). Les recettes en monnaie locale tirées de la vente des engrains seront utilisées pour financer des programmes d'alphabétisation tendant à renforcer les coopératives villageoises et les groupements de producteurs (1,05 million de dollars) et à subventionner les prix des engrains sur le marché (2 millions de dollars) afin d'encourager une plus grande utilisation des engrains en vue de l'augmentation de la production agricole.

**B. ASSISTANCE HORS PROJET: ACTIVITES DES ONG**

L'AID finance un certain nombre de projets de concert avec des Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant au Sénégal. Ces projets, qui sont conformes à la stratégie de développement de l'AID et aux possibilités et intérêts des ONG, sont décrits ci-après.

**31. Développement des Collectivités Locales**

**et de l'Entreprise Privée en Milieu Rural**

: 685-0260

**Durée du Projet**

: AF 84 - AF 89

**Subvention de l'AID**

: 9 millions de dollars

**Engagement à ce jour**

: 9 millions de dollars

**Responsable du Projet**

: Larry Harms

**Adjoint**

: à recruter

Le but du projet est de soutenir la libéralisation progressive et la commercialisation de la production rurale du Sénégal. En vue d'atteindre ces objectifs, il est envisagé dans le cadre du projet de mettre en place au niveau des organisations villageoises une capacité à exécuter des activités de développement sans assistance extérieure et à aider les petites entreprises à vocation agricole à soutenir leur propre développement. L'exécution du projet sera assurée par des ONG américaines, internationales et locales participant déjà aux activités de développement du pays.

Le projet a pour site la région du Sine-Saloum, l'une des trois régions de concentration des activités de l'USAID au Sénégal.

Les ONG seront financées pour aider plus de 200 groupements de producteurs au niveau villageois dans des activités telles que le maraîchage, l'embouche, la pêche, l'apiculture, ainsi que dans des activités de régénération des sols notamment la fabrication des cuisinières ban-ak-suuf et la création de bois villageois. La culture et la transformation des produits fruitiers et maraîchers seront également encouragées.

Dans le même domaine, une Cellule Consultative contractuelle pour les petites entreprises aidera plus de 600 petits entrepreneurs se consacrant à l'agriculture à fournir les biens et services nécessaires à l'agriculture.

Les autres activités du projet apporteront leur appui dans les domaines susmentionnés; le projet assurera également l'alphabétisation et le crédit aux organisations villageoises et aux petits entrepreneurs.

Au niveau de Kaolack, capitale de la région du Sine-Saloum, une Cellule de gestion assistée par une ONG américaine travaillant sur contrat assurera la gestion ainsi que le suivi de toutes les activités du projet. Au niveau de Dakar, un Comité national des Politiques du projet comprenant des représentants des ministères compétents examinera les politiques globales du projet, les critères de sélection des bénéficiaires et participera aux revues et aux évaluations périodiques du projet.

32. Programme "Alimentation pour le Travail"

Durée du Projet	: Subvention annuelle
Subvention de l'AID sous forme de denrées alimentaires	: 411.000 dollars
Responsable du Projet	: Vera LaFoy

L'AID a fourni à l'OFADEC de la farine de maïs destinée à un programme "Alimentation par le Travail" pour distribution à environ 25.000 personnes qui se sont réinstallées dans la zone de Wassadou et qui, regroupées en collectivités, s'adonnent à la culture irriguée. Le travail accompli par les bénéficiaires du projet comprend le reboisement, le défrichement et l'exploitation des terres et la construction de maisons en banco aussi bien que de pistes d'accès et de production. Ce projet sera clôturé au cours de l'année fiscale américaine 1984 étant donné que les bénéficiaires deviennent de plus en plus autosuffisants.

33. Développement Rural Intégré

Durée du Projet	: AF 81 - AF 83
Subvention de l'A.I.D.	: 750.000 dollars
Responsable du Projet	: Norman Rifkin
Adjoint	: Don Rassekh

Au titre du Fonds de Développement rural du Programme PL-480, Titre III, l'OFADEC reçoit des fonds en monnaie locale destinés à un projet en cours dans zone de Wassadou qui se situe sur le fleuve Gambie, au sud de Tambacounda. Ce projet réimplante des populations sur de nouvelles terres. Environ 1.100 familles participaient au programme en mars 1982. Cette activité cherche à augmenter les revenus des petits paysans nouvellement installés en accroissant la productivité des cultures diversifiées, notamment le riz et la banane, grâce à l'irrigation et à d'autres techniques de production.

VI. FONDS D'AUTO-ASSISTANCE DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS

34. Fonds Spécial d'Auto-Assistance	
de l'Ambassade des Etats-Unis	:625-9901
Durée du Projet	:Annuel
Coût annuel du Projet	:125.000 dollars
Responsable du Projet	:William Memler

Le Fonds d'Auto-Assistance (Self-Help) de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar fournit depuis 1965 une aide aux petits et moyens projets communautaires, en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal. Le fonds qui a déjà contribué aux efforts locaux du Gouvernement dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et des travaux publics, vise à encourager la participation communautaire aux programmes d'investissement humain. Des écoles, des moulins à mil et des pharmacies villageoises construits grâce à l'initiative des collectivités impliquées, figurent parmi les projets les plus réussis soutenus par ce Fonds.

Le fonds se limite à de petites contributions versées une seule fois à des projets communautaires spécifiques, il ne vise donc pas des projets à long terme qui demandent un soutien financier et un matériel importants. Les projets financés au moyen des ressources du Fonds d'Auto-Assistance doivent servir à améliorer les conditions sociales et économiques de la majorité des habitants de la collectivité concernée.

Au cours de trois années budgétaires 1980 à 1982, le Fonds d'Auto-Assistance a engagé un montant de 375,000 dollars pour un total de 121 projets. Le Corps de la Paix est associé aux trois quarts des projets financés par ce Fonds. (\*)

Tout citoyen sénégalais occupant un poste de direction au sein d'une organisation civique, publique ou sociale peut présenter une demande en vue de bénéficier des fonds d'auto-assistance. Lorsque la proposition de projet aura été approuvée par les autorités administratives compétentes, la demande doit être adressée à:

Monsieur le 2ème Secrétaire, Responsable du Projet d'Auto-Assistance  
Ambassade des Etats-Unis  
B.P. 49 - Dakar.

Pour de plus amples informations concernant l'obtention des fonds d'auto-assistance, les personnes intéressées doivent se mettre en rapport avec l'Ambassade des Etats-Unis, Dakar.

(\*) En 1983, le Fonds d'Auto-Assistance a engagé un montant de 142.350 dollars pour un total de 42 projets. Grâce à des efforts menés en vue d'une plus étroite collaboration avec les ONG sénégalaises par suite de l'introduction d'un fonds distinct spécialement destiné aux programmes villageois appuyés par le Corps de la Paix (40.000 dollars par an), et le pourcentage des projets du Fonds Spécial d'Auto-Assistance impliquant les Volontaires du Corps de la Paix est passé de 50% en 1982 à 17% en 1983.

VII. ANNEXE:

TABLEAUX, ORGANIGRAMME, CARTES

Assistance de l'USAID au Sénégal (AF 1981 à AF 1984)  
 (En milliers de dollars)  
 (Engagements)

	1981	1982	1983	1984
<b>AIDE AU DEVELOPPEMENT</b>				
<u>Programme de Développement du Sahel</u>	<u>18.400</u>	<u>16.500</u>	<u>14.058</u>	<u>22.885</u>
<b>FONDS REGIONAUX</b>				
(Planification, Gestion et Recherche, Développement des Ressources Humaines au Sahel, Auto-Assistance, Droits de l'Homme, Recherches Scientifiques Novatrices et Elaboration et Evaluation des Projets)	1.582	803	1.252	896
Protection des Cultures Vivrières/Volet Sénégalais	481	798	608	351
<u>OMVS/Sénégal</u>	-	-	1.163*	-
<u>OMVG/Sénégal</u>	-	4.244*	1.290*	-
<u>FONDS DE SOUTIEN ECONOMIQUE</u>	-	-	5.000	10.000
<b>TOTAL</b>	<b>16.300</b>	<b>22.345</b>	<b>23.371</b>	<b>34.132</b>
<b>PROGRAMME PL-480</b>				
Titre II - Programme ordinaire**	10.129	6.190	6.367	5.188
Titre II - Programme Alimentaire d'urgence & Transport	4.354	***	***	12.603
Titre III/I	7.000	7.000	7.000	8.000
<b>TOTAL PROGRAMME PL-480</b>	<b>21.483</b>	<b>13.190</b>	<b>13.367</b>	<b>25.791</b>
<b>TOTAL GENERAL: AIDE AU DEVELOPPEMENT, FONDS REGIONAUX, FONDS DE SOUTIEN ECONOMIQUE, ET PROGRAMME PL-480</b>	<b>38.346</b>	<b>35.535</b>	<b>36.738</b>	<b>59.929</b>

Notes: \* Ce chiffre représente l'estimation totale des engagements en faveur de l'OMVS et de l'OMVG dont le Sénégal bénéficie directement.  
 \*\* Y compris le Programme Alimentaire Mondial et le transport maritime.  
 \*\*\* Le montant est fonction de la demande d'aide alimentaire d'urgence.

Engagements de Dépenses de l'USAID/Sénégal de 1977 à 1984

(En milliers de dollars)

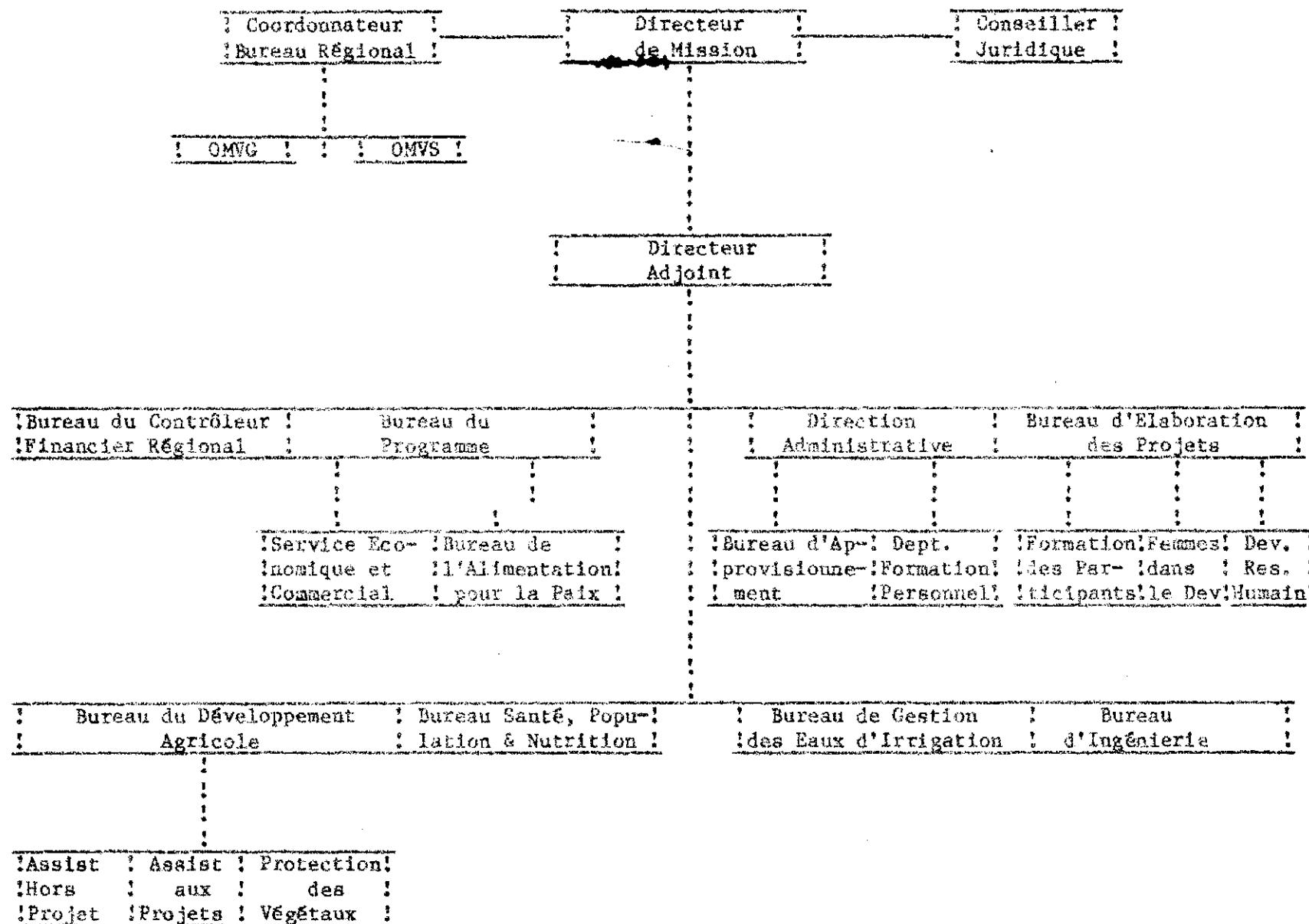
Année Fiscale	Aide au Développement (bilatérale)	PL 480**	Total
1977	8.554	2.954	11.508
1978	9.144	6.625	15.769
1979	12.140	5.487	17.627
1980	10.000	13.565	23.565
1981	14.800	21.483	36.283
1982	16.500	13.190	29.690
1983	19.058*	13.367	32.425
1984	32.885*	25.791	58.676
<b>TOTAL</b>	<b>123.081</b>	<b>102.462</b>	<b>225.543</b>

\* Y compris le Programme du Fonds de Soutien Economique.

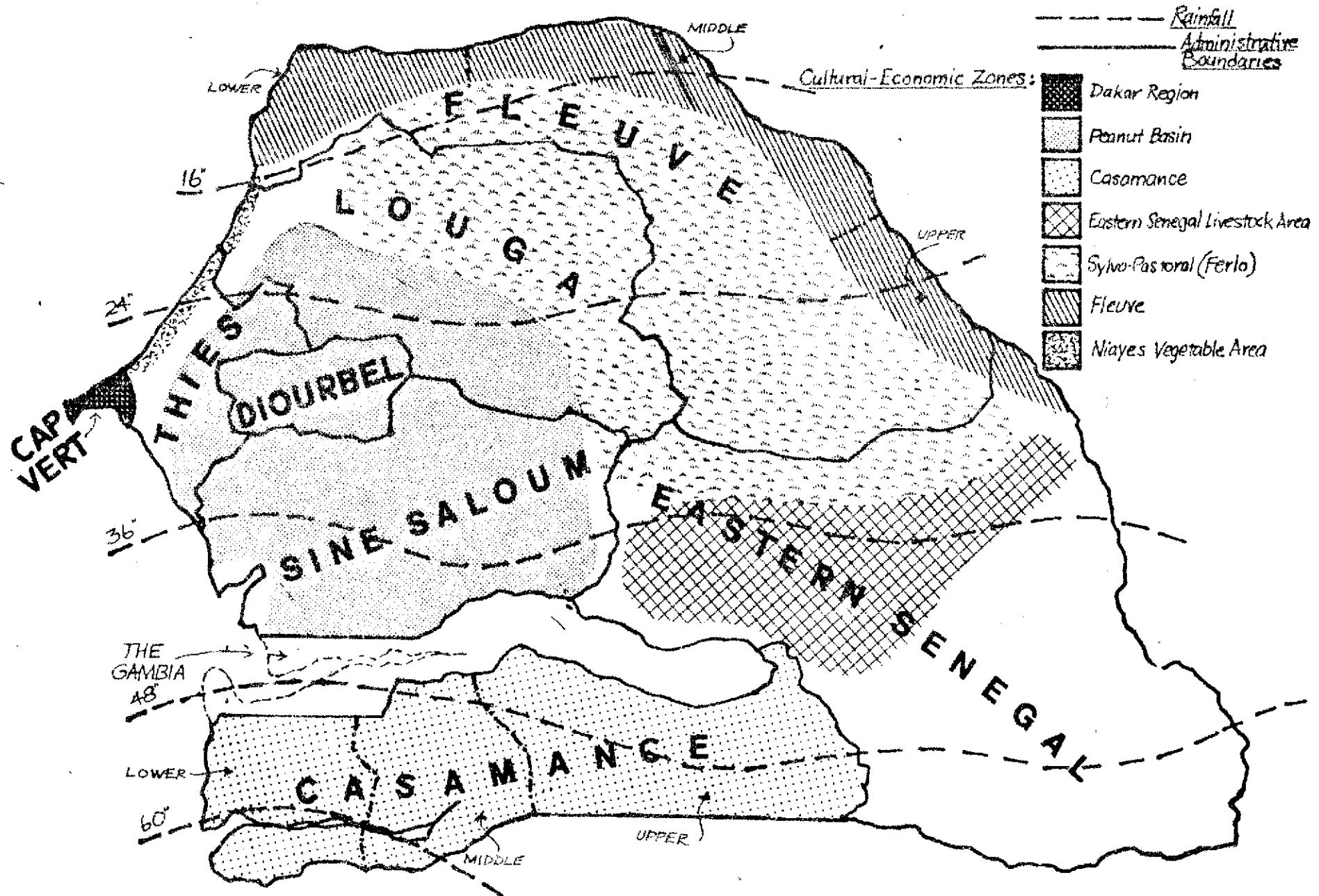
\*\* Y compris le Programme Alimentaire Mondial et le transport maritime.

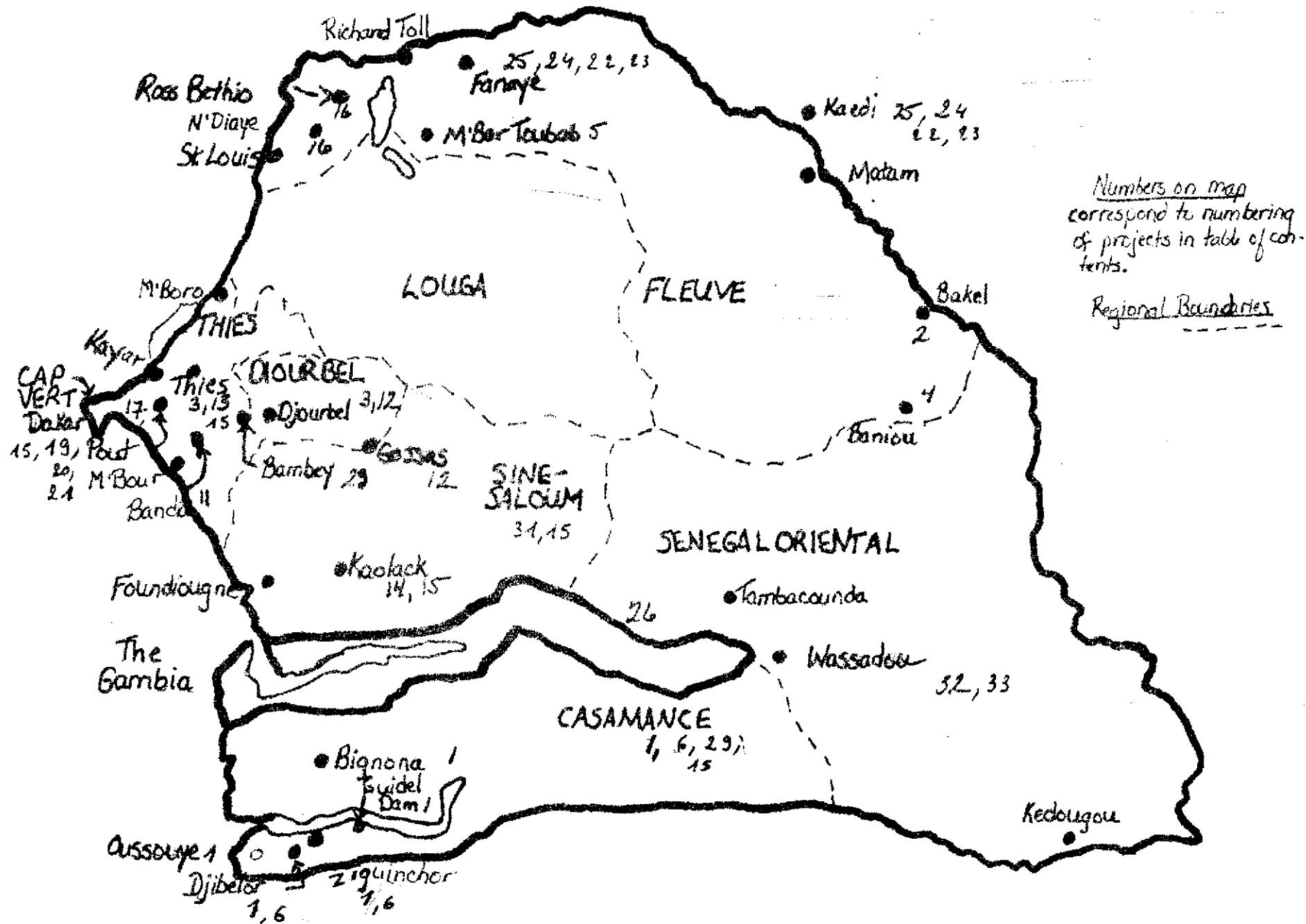
Chefs de Service et Adjoints - USAID/Sénégal

* <b>Directeur de Mission</b>	:Sarah J. Littlefield
<b>Directeur Adjoint</b>	:Carole H. Tyson
* <b>Responsable du Programme (jusqu'en juillet 1984)</b>	:Samuel Rea
<b>(à partir d'octobre 1984)</b>	:John Bierke
<b>Adjt. au Responsable du Programme (jusqu'en avril 1984)</b>	:Barbara Howard
<b>(à partir de juillet 1984)</b>	:Campbell McClusky
<b>Chef du Service Economique et Commercial</b>	:Clay Black
<b>Responsable du Bureau de l'Alimentation pour la Paix</b>	:Vera LaFoy
* <b>Responsable du Bureau du Développement Agricole</b>	:John Balis
<b>Adjoint au Responsable du Bureau du Développement</b>	:Ron Harvey
<b>Agricole (Projets)</b>	:Norman Rifkin
<b>Adjoint au Responsable du Bureau du Développement</b>	:John Franklin
<b>Agricole (Assistance Hors Projets)</b>	:Michael White
<b>Responsable du Projet Régional, Bureau de Protection</b>	:Sara Seims
<b>des Cultures Vivrières</b>	:Joel Schlesinger
 	:William Anderson
* <b>Responsable du Bureau de Santé, Population, Nutrition</b>	:Floyd Spears
<b>Adjointe au Responsable du Bureau de Santé, Population,</b>	:Steve Wallace
<b>Nutrition</b>	:Pamela White
<b>Adjoint au Responsable du Bureau d'Elaboration des Projets</b>	:Judy Shane
 	:Greta Greathouse
* <b>Directeur Administratif (jusqu'en octobre 1984)</b>	: (vacant)
<b>(à partir d'octobre 1984)</b>	:Matthew Horween
<b>Adjointe au Directeur Administratif</b>	
<b>Responsable du Bureau d'Approvisionnement</b>	:Vito Stagliano
<b>Adjointe au Responsable du Bureau d'Approvisionnement</b>	:Hugh Smith
 	:Barnabas Mosley
* <b>Contrôleur Financier Régional</b>	
<b>Responsable Chargé du Budget et des Finances</b>	
* <b>Responsable du Bureau Régional de Coordination</b>	
<b>USAID/OMVS/OMVG</b>	
<b>Adjoint au Responsable du Bureau Régional de</b>	
<b>Coordination USAID/OMVS/OMVG</b>	
* <b>Chef du Bureau d'Ingénierie</b>	



## Administrative Boundaries - Cultural-Economic Zones - Rainfall





## AID PROGRAMS IN SENEGAL